



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Titre** : Référentiel technico-économique (RTE) adaptés à la Mayotte

**Date** : 29 /10 /2024

**Mots clés** : Mayotte / Référentiel / Marge brute / Micro-économie / Coûts de production / Valorisation

**Maitre d'œuvre** : 3A Consulting

---

### **Contexte**

Un référentiel technico-économique, indispensable pour les acteurs agricoles, facilite la préparation de projets, l'analyse économique et l'accès aux aides européennes. À Mayotte, il répond à des cadres réglementaires spécifiques (indemnisations et protection sociale agricole). Cette étude vise à créer un référentiel adapté aux réalités locales, en l'absence d'un outil validé jusqu'à présent.

### **Méthodologie**

Les 34 fiches du référentiel technico-économique (RTE) de Mayotte ont été conçues pour établir un coût de production moyen et une marge brute moyenne par production agricole.

La production brute inclut les ventes, les prestations en nature, les variations de stocks, et les consommations internes, tout en soustrayant l'autoconsommation et les pertes (vol, dégradations). Des mercuriales locales et des estimations de techniciens ont été utilisées pour déterminer les prix agricoles. Une marge de revendeur de 20 % a été déduite pour obtenir un prix plus représentatif du revenu des producteurs.

Les charges opérationnelles regroupent les intrants spécifiques (engrais, semences, aliments pour bétail, etc.) et certains frais accessoires. Les investissements lourds (plantation de vergers, bâtiments agricoles) ne sont pas inclus dans ces charges. Pour les cultures végétales, des charges forfaitaires ont été ajoutées pour les produits de traitement, même si leur usage reste faible à Mayotte, afin d'encourager une réflexion technique sur ces pratiques.

La main-d'œuvre a été valorisée selon le SMIC horaire local, intégrant les charges sociales et patronales, ainsi que des majorations pour congés payés. Les tâches mécanisables ont été chiffrées à un taux horaire spécifique. Toutefois, la main-d'œuvre informelle, fréquente sur le territoire, n'a pas été comptabilisée. Cette valorisation stricte a conduit à des marges brutes négatives dans certaines fiches, notamment pour des tâches spécifiques comme l'arrosage (cultures végétales) ou la coupe de foin (élevages). Ces marges reflètent la nécessité d'évoluer vers une agriculture plus structurée et professionnelle.

Plusieurs fiches montrent des marges brutes négatives après valorisation de la main-d'œuvre. Pour éviter de démotiver les agriculteurs, des explications sont fournies, soulignant que ces marges négatives ne compromettent pas la viabilité des exploitations lorsque le travail est assuré par l'agriculteur lui-même.

**Résultats :**

Famille de culture	Culture	Spécificité des calculs des données économique	Donnée économique en €				
			Valorisation - Produits	Coût des intrants	Coût de la main-d'œuvre	Marge brute	Coût de production
Maraîchage et tubercules	Concombre	6kg / m <sup>2</sup> / cycle	13,02	0,85	8,93	3,24	1,63 €/kg
	Salade	2 kg / m <sup>2</sup> / cycle	7,4	0,92	5,17	1,31	3,04 €/kg
	Piment	1 kg / m <sup>2</sup> / cycle	8,96	0,74	14,6	- 6,38	15,31 €/kg
	Courgette	1,5 kg / m <sup>2</sup> / cycle	5,09	1	8,93	- 4,84	6,62 €/kg
	Aubergine	2 kg / m <sup>2</sup> / cycle	6,24	0,77	13,3	- 7,83	7,02 €/kg
	Poivron	1,5 kg / m <sup>2</sup> / cycle	13,65	0,92	13,2	- 0,47	9,39 €/kg
	Tomate	3 kg / m <sup>2</sup> / cycle	11,7	0,78	13,6	- 2,68	4,80 €/kg
	Chou	4 kg / m <sup>2</sup> / cycle	10,6	0,78	7,99	1,83	2,19 €/kg
	Manioc	2 kg / m <sup>2</sup> / cycle	3,08	0,478	4,348	- 1,75	2,41 €/kg
	Songe	2 kg / m <sup>2</sup> / cycle	5,1	0,36	8,34	- 3,60	4,35 €/kg
	Curcuma	1,5 kg / m <sup>2</sup> / cycle	5,13	0,56	4,11	0,46	3,12 €/kg
	Poivron sous abri	2,5 kg / m <sup>2</sup> / cycle	22,75	2,56	4,7	15,49	2,91 €/kg
	Banane verte	12 t / ha / an	21840	2936	15158	3 746	1,51 €/kg
	Tomate sous abris	4,5 kg / m <sup>2</sup> / cycle	17,55	2	4,47	11,08	1,44 €/kg
	Salades sous abris	3 kg / m <sup>2</sup> / cycle	11,1	2,04	3,53	5,53	1,85 €/kg
	Courgettes sous abris	2,5 kg / m <sup>2</sup> / cycle	8,48	2,12	3,17	3,19	2,12 €/kg
Concombres sous abris	9 kg / m <sup>2</sup> / cycle	19,53	2,18	3,41	13,94	0,62 €/kg	
Espèces Fruitière - arboriculture	Citons et oranges locaux	6t / ha / an	180 00	2645	5053	10 302	1,28 €/kg
	Banane	12 t / ha / an	22 560	2936	15510	4 114	1,54 €/kg
	Agrumes, citrons, oranges et autres Hybrides	9 t / ha / a	28 908	2645,2	5875	20 387,80	0,95 €/kg

	Fruit de la passion	5t / ha / an	21150	2852	5758	12 540	1,72 €/kg
	Noix de coco	3000 cocos / ha / an	3120	295	1586	1 239	0,63 €/kg
	Papaye	20 t / ha / an	44 800	1214	19975	23 611	1,06 €/kg
	Papaye verte	22,5 t / ha / an	39 825	1214	16450	22 161	0,79 €/kg
	Ananas	30 t / ha / an	59 400	27 600	18800	13 000	1,55 €/kg
	Mangues	8 t / ha / an	13 680	1 432	7755	4 493	1,15 €/kg
	Vanille	648 kg / ha / an	36 180	1 980	32900	1 300	53,83 €/kg
	Ambrevade	20 t / ha / an	92 400	2 870	18800	70 730	1,08 €/kg
<b>Elevage</b>	Poulet de chair	60 à 70 kg / m <sup>2</sup> / an, poids carcasse	332,15	186	42,8	103,35	3,51 €/kg
	Bovins	400 kg / tête, poids carcasse	6000	1102	2391	2 507	8,73 €/kg
	Caprins	40 kg / tête, poids carcasse	500	221	805	- 526	25,64 €/kg
	Ovins	50 kg / tête, poids carcasse	700	241	805	- 346	20,91 €/kg
	Lait	2250 litres par VL	11 250	2798,5	3619	4 832,50	2,85€/l
	Œuf à consommer	70% sur 340 jours	550,25	389,6	43,12	117,53	0,20 €/œufs

# RAPPORT FINAL REALISATION D'UN REFERENTIEL TECHNICO- ECONOMIQUE DES PRODUCTIONS AGRICOLES DE MAYOTTE



28 OCTOBRE 2024

# SOMMAIRE

---

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>3</b>
<b>1 RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE .....</b>	<b>4</b>
<b>2 CONTEXTE DE L'ÉTUDE .....</b>	<b>5</b>
<b>3 CALENDRIER DE L'ÉTUDE.....</b>	<b>6</b>
<b>4 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE.....</b>	<b>7</b>
4.1.1 Etape 1 : récolte des données existantes.....	7
4.1.2 Etape 2 : contribution des professionnels .....	7
4.1.3 Etape 3 : visites d'exploitation.....	10
4.1.4 Etape 4 : rédaction et validation des fiches par les partenaires.....	11
4.1.5 Etape 5 : séminaire de restitution.....	11
<b>5 FICHES RTE PRODUITES .....</b>	<b>12</b>
5.1.1 Marge brute.....	12
5.1.2 Production brute .....	12
5.1.3 Charges opérationnelles affectables .....	13
5.1.4 Précisions sur la main d'œuvre.....	13
5.1.5 Liste des 34 productions retenues.....	15
5.1.6 Trame des fiches RTE.....	16
<b>6 MODÈLES D'EXPLOITATIONS .....</b>	<b>17</b>
<b>7 PROPOSITIONS SUR LA MISE A JOUR DES FICHES .....</b>	<b>18</b>
<b>8 MISE À JOUR DES COEFFICIENTS DE L'ARRETÉ DU 7 JUIN 2013 ....</b>	<b>19</b>
<b>9 BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>21</b>
<b>10 LIVRABLES ANNEXES.....</b>	<b>22</b>

# REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les membres du COPIL qui ont contribué à cette étude au service de l'agriculture mahoraise :

- M PHILIPPE EMERY - DAAF DE MAYOTTE
- M HAMIDOU DIOP – DAAF DE MAYOTTE
- MME MARINE JASPER – DAAF DE MAYOTTE
- M HAMIDOU CISE – DAAF DE MAYOTTE
- M JOSSELYN DUPRE – ODEADOM
- MME DOMINIQUE BRULE – ODEADOM
- M MOUSSA TOUFALI – CONSEIL DEPARTEMENTAL DE MAYOTTE
- MME MATHILDE HEURTAUX – ACTA
- M ARNAULT VILLARET – IDELE
- MME MAGALI AUBERT – INRAE
- M JOEL HUAT - CIRAD
- M KADAFI SAID – CAPAM
- M GRIMALDINE ADJIBOU - CAPAM
- M ABDOULAH OUSSOUFI - CAPAM
- MME SOPHIE DUPILLE – AIM

Nous remercions également tous les participants aux ateliers collectifs que nous avons réalisés à Mayotte. Leurs noms sont cités plus loin dans le rapport.

Nous avons particulièrement apprécié de travailler avec Philippe EMERY de la DAAF Mayotte pour sens du dialogue et des priorités. Il n'a pas compté ses heures et son énergie pour rendre une étude la plus utile possible au territoire mahorais.



# 1 RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE

Grace à un financement de l'ODEADOM, la Direction de l'Agriculture de l'Alimentation et de la Forêt de Mayotte (DAAF) a confié au bureau d'étude 3A Conseil le soin de réunir au cours de l'année 2024 un comité de pilotage et des groupes de travail de professionnels agricoles mahorais.

Ces acteurs ont eu pour objectif de rassembler les informations nécessaires à l'élaboration du référentiel technico économique des productions agricoles de Mayotte.

La réalisation du référentiel technico économique des productions agricoles de Mayotte s'est basée sur une méthodologie précise, articulée autour de trois grandes étapes :

- Etape 1 - récolter les données technico-économiques des productions mahoraises
- Etape 2 - définir la typologie des exploitations mahoraises et de leurs productions
- Etape 3 - rédiger et valider les fiches RTE des productions agricoles mahoraises

Les sources de renseignements ont été multiples, statistiques départementales régulièrement mises à jour par le service statistique de la DAAF (mercuriales), résultats techniques des structures collectives existantes sur le département, études technico-économiques des services techniques compétents (CIRAD, EPFAM, CAPAM, IDELE, ACTA, etc...) et des groupements de producteurs, sans oublier l'expérience et la connaissance des milieux de production, que les centres de formation (EPN, Lycée agricole de Coconi) ont pu apporter, associés aux témoignages de producteurs volontaires.

L'étude a été réalisée sur une période assez dense entre février et octobre 2024.

Plus d'une trentaine de personnes ressources ont contribué à l'étude lors de 31 ateliers ou réunions en présentiel, ce qui représente un excellent taux de participation pour Mayotte.

Des modèles d'exploitation ont pu être définis en se basant sur des critères de différenciation et à dire d'experts locaux, définissant pour chaque production une taille d'atelier type.

La méthode de validation par étapes des 34 fiches technico-économique a permis de réaliser un travail pragmatique de terrain, proche du contexte local et des attentes concrètes des professionnels agricoles.

Les experts du comité de pilotage ont pu contribuer à renforcer la qualité du travail effectué, sous la supervision de la DAAF Mayotte.

Trois options de mise à jour régulière des fiches technico-économiques ont pu être proposées et restent à mettre en œuvre par les acteurs concernés.

Un séminaire de restitution finale à Mamoudzou a permis de s'assurer une appropriation par les filières agricoles mahoraises.

En conclusion le référentiel technico économique ne représente pas un objectif à atteindre en termes de marge brute, mais une norme admise par tous, permettant d'écarter les projets d'installation trop « optimistes » ou, au contraire, très en dessous des potentialités réelles de l'exploitation agricole.

Ce travail analytique et synthétique servira ainsi à l'avenir de référence pour les projets d'installation agricole aidée, pour estimer la viabilité économique des productions, pour mieux indemniser les agriculteurs avec le fonds de secours pour l'outre-mer et pour mettre à jour les coefficients de pondération de l'arrêté du 7 juin 2013 déterminant les conditions d'assujettissement à la protection sociale des non-salariés agricoles.

## 2 CONTEXTE DE L'ÉTUDE

Un référentiel technico-économique est un outil d'aide à la décision nécessaire à tous les acteurs du monde agricole (agriculteurs, chambre d'agriculture, structures collectives...) ou qui l'accompagnent (acteurs publics, conseillers, banques, autres financeurs...). Ce type de référentiel doit notamment être à disposition des techniciens et conseillers agricoles pour accompagner les agriculteurs dans la préparation de leurs projets agricoles ou pour analyser les résultats économiques d'une exploitation.

Le code rural et de la pêche maritime confié aux directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DAAF) le soin d'établir un tel référentiel. En effet, l'attribution d'aides à l'installation en agriculture, prévue dans le cadre du fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et du code rural et de la pêche maritime est notamment conditionnée à la présentation, par l'agriculteur, d'un plan de développement de l'exploitation produit « sur la base de références techniques et économiques établies, par production et par région agricole, par la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Ces références sont agréées par arrêté préfectoral. » (Article D.371-19 du code rural et de la pêche maritime).

L'article L371-13 du code rural et de la pêche maritime précise que, à Mayotte, les dispositions relatives à l'indemnisation des calamités agricoles définies au deuxième alinéa de l'article L. 361-5 sont fixées par les textes régissant le fonds de secours pour l'outre-mer inscrit au budget général de l'Etat. Ces textes sont inscrits dans la circulaire du 11 juin 2012 relative à la mise en œuvre du fonds de secours pour l'outre-mer. Ils font appel à l'application de référentiels et de méthodologies d'évaluation des pertes dans le cadre de la mobilisation du fonds de secours pour l'outre-mer, qui participe à l'indemnisation des pertes de récoltes ou de cultures résultat d'aléas climatiques. Le référentiel technico-économique livrable de cette étude pourra donc servir de référentiel dans ce cadre.

L'article D. 762-2 du code rural et de la pêche maritime prévoit que la superficie pondérée des exploitations en vue de déterminer les conditions d'assujettissement à la protection sociale des non-salariés agricoles dans les Départements d'outre-mer est définie selon des coefficients spécifiques fixés par arrêtés des ministres chargés de l'agriculture, du budget et de l'outre-mer. Pour Mayotte, il s'agit de l'arrêté du 7 juin 2013 fixant pour le DAAF de Mayotte les coefficients affectés aux superficies des exploitations agricoles pour l'application de l'Article D. 762-2 du code rural et de la pêche maritime.

Si des données technico-économiques agricoles existaient sur le territoire de Mayotte, elles n'avaient pas encore fait l'objet d'un référentiel établi par production et n'avaient pas encore été agréées par arrêté préfectoral.

Aussi, la présente étude visait à la réalisation d'un référentiel technico-économique pour les productions agricoles de Mayotte.

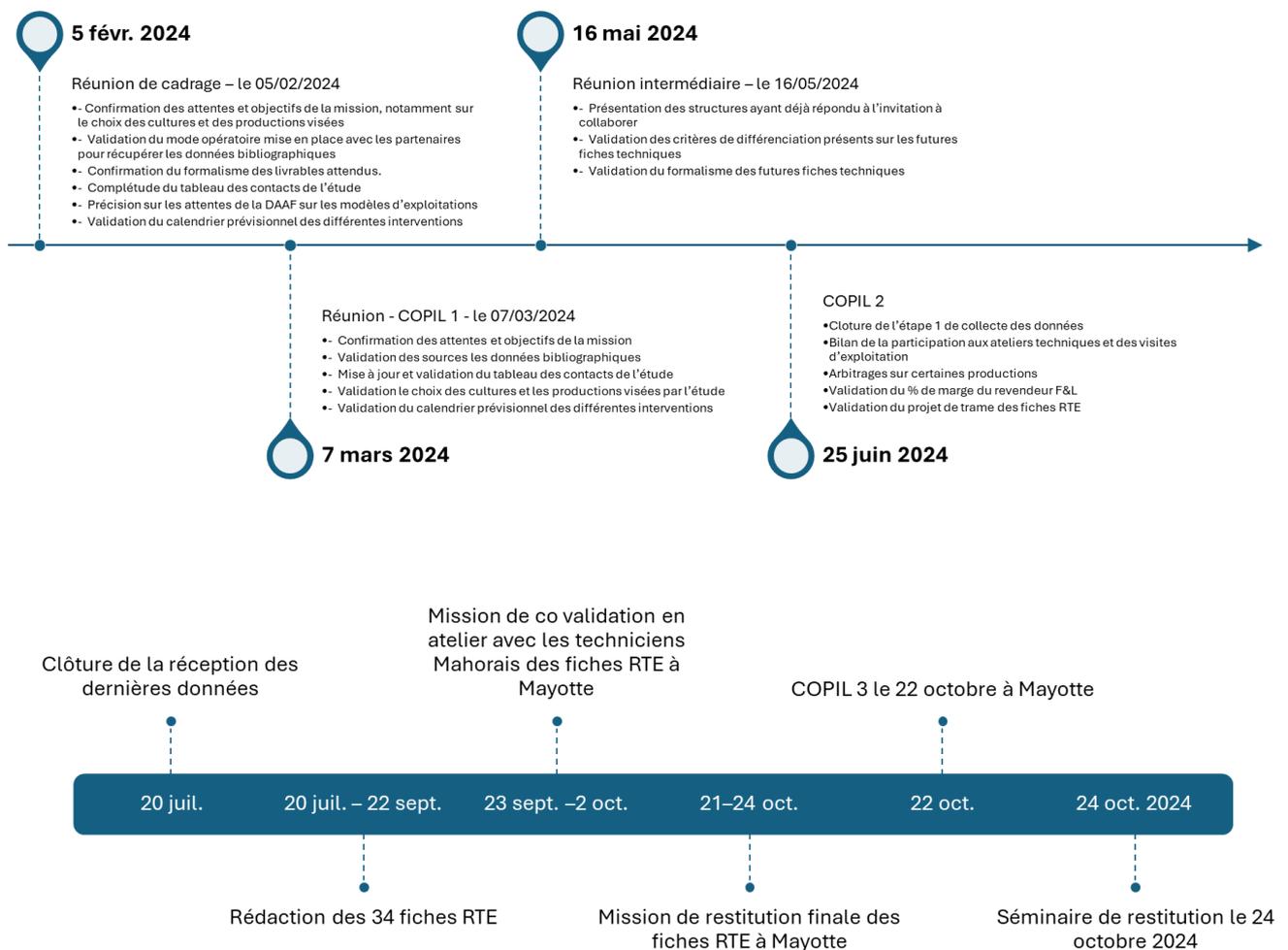
# 3 CALENDRIER DE L'ÉTUDE

L'étude a été réalisée entre février et octobre 2024, plus rapidement que prévu dans le cahier des charges du marché public qui prévoyait un délai de réalisation de 18 mois.

Ce délai, très court, de réalisation de la mission a constitué un véritable challenge logistique et méthodologique pour les consultants.

Ce succès est également à attribuer à la mobilisation de tous les participants qui étaient pressés de disposer de cet outil très attendu par les filières agricoles mahoraises.

Le calendrier de l'étude est présenté dans les infographies suivantes :



# 4 MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE



Une certaine modestie nous a guidé pour aborder cette étude car nous sommes partis de peu de données formalisées. L'objectif de notre étude était déjà d'aboutir à des premiers « repères » par production, pour qu'elle puisse être prolongée par un travail sur des références plus précises ultérieurement.

La méthodologie de l'étude a été validée en COPIL et constitue un livrable à part entière en annexe du présent rapport final.

Les références et les bases de données utilisées sont précisées dans la bibliographie en fin de rapport.

Les fiches de ce référentiel technico-économique ont été réalisées en suivant une méthode inspirée des échanges préalables avec les instituts IDELE et ACTA.

Cette méthodologie s'est déroulée en plusieurs étapes.

## 4.1.1 Etape 1 : récolte des données existantes

Cette étape a eu lieu de février à mars 2024.

La première étape de notre étude a été de récolter les données technico-économiques des productions agricoles mahoraises via différentes sources listées ci-dessous :

- 1ère source : Récolte et analyse des données déjà existantes
- 2ème source : Récolte et analyse des données auprès des structures collectives
- 3ème source : Récolte et analyse des données auprès des autres structures
- 4ème source : Enquête sur le terrain, rencontre avec les fournisseurs agricoles
- 5ème source : Les fiches technico-économique réunionnaises

La bibliographie de ces sources est présentée en annexe de ce rapport.

## 4.1.2 Etape 2 : contribution des professionnels

Cette étape a eu lieu d'avril à juin 2024.

Cette deuxième étape a permis de regrouper les personnes concernées et volontaires (techniciens, conseillers, directeurs de structure) dans différents ateliers de travail afin de terminer la récolte des informations et de commencer la réalisation, en groupe, des fiches technico-économiques de ce référentiel.

Tous les partenaires agricoles n'ont pas été mobilisés mais nous avons pu réunir les principaux partenaires concernés dans les ateliers organisées par thème (maraichage, maraichage sous abris, culture fruitière, production volaille de chair et œuf, élevage bovin/ovins/caprins).

L'implication des partenaires institutionnels, des techniciens, et des agriculteurs dans le processus d'étude a été importante et a été matérialisé à plusieurs reprises :

- lors des ateliers techniques
- lors des rencontres sur le terrain
- lors des visioconférences
- et lors des comités de pilotage.

Les ateliers ont été organisés en 7 groupes de travail : volailles, œufs, bovins-ovins-caprins, lait, maraichage, arboriculture et maraichage sous abri.

Nous avons proposé à la DAAF de Mayotte de participer à toutes les réunions avec les professionnels associés à l'étude.

Les structures collectives et les institutions encadrant les agriculteurs ont été les premières à être interviewées pour enrichir les données de terrain, nécessaires à l'élaboration des fiches technico-économiques.

La liste des structures que nous avons dû rencontrer a été complétée lors de la réunion de cadrage par les différents partenaires afin de faciliter les contacts et les prises de rendez-vous nécessaires pour le bon déroulement de l'étude.

Au total, ce sont 31 ateliers, visites ou enquêtes complémentaires qui ont été réalisés entre mai et octobre 2024, comme le résume le tableau suivant.

	Date 1ère réunion	Date 2ème réunion	Enquête complémentaire /visite de terrain	Date 3ème réunion
<b>groupe 1</b>	21/05/2024	11/06/2024		30/09/2024
volailles de chair	de 9h à 11h	de 9h à 11h		de 9h à 12h
<b>groupe 2</b>	22/05/2024	17/06/2024	18/06/2024	01/10/2024
bovins/ovins/caprins	de 9h à 12h et 13h à 15h	de 10h à 13h	de 9h à 12h	de 9h à 12h
			14/06/2024 (GDS)	
			de 13h à 15h	
<b>groupe 3</b>	22/05/2024	17/06/2024	15/06/2024	01/10/2024
lait	de 15h à 17h	de 13h à 14h	de 12h à 17h	de 9h à 12h
<b>groupe 4</b>	21/05/2024	11/06/2024		30/09/2024
œufs à consommer	de 11h à 13h	de 11h à 13h		de 9h à 11h
<b>groupe 5</b>	23/05/2024	13/06/2024	11/06/2024	26/09/2024
maraichage	de 9h à 12h et 13h à 15h	de 8h à 11h	de 8h à 12h	de 9h à 12h et 13h à 16h
<b>groupe 6</b>	24/05/2024	12/06/2024	12/06/2024	27/09/2024
arboriculture	de 9h à 12h et 13h à 17h	de 7h à 13h	de 7h à 13h	de 9h à 12h et 13h à 16h
<b>groupe 7</b>	23/05/2024	13/06/2024	13/06/2024	26/09/2024
cultures sous abris	de 15h à 17h	de 11h à 12h	de 13h à 15h	de 9h à 12h et 13h à 16h
hors groupe			14/06/2024	27/09/2024
Vanille - ASSM			de 10h à 13h	de 13h à 16h
fournisseur			14/06/2024	30/03/2024
Agrikagna			de 15h à 17h	dev13h à 15h

Plus d'une trentaine de personnes ressources (sur les 96 personnes contactées au total dont la liste figure en annexe) ont contribué à l'étude lors des ateliers en présentiel, ce qui représente un excellent taux de participation pour Mayotte :

	<b>Structure</b>	<b>Fonction</b>	<b>NOM Prénom</b>
1	CAPAM	CAPAM - filières animales	GRIMALDINE Adjibou
2	CAPAM	technicien peche	SAID Mohamed
3	Capam pole animal	Technicienne	BOINALI Ahmed
4	Capam pole animal	Technicien developpement des	OUSSOUF ABDALLAH Issoufi
5	Capam pole animal	Technicien établissement de l'élevage	M'KADARA Anlidine Oussoufi
6	CAPAM pole vegetal	Technicienne fruitière	YAHAYA Naoitou
7	CD-DRTM	Technicien agronome, DRTM	MOUSSA Toufaïli
8	LPA	Chef d'exploitation du lycée agricole;	SOULEZELLE Juliette
9	AVM	Directeur	BRETON Loïc
10	VOYAMA + vicePR JA	Directeur	Ange M. DUSOM
11	EPN	Directeur	NAMINZO Richardson
12	EPN	Directeur de l'exploitation	THOMAS Philippe
13	EPN	Projet SAMBA	SOULEZELLE Juliette
14	GDS	Coordinateur	RAKOTOARINIVO Christian
15	Uzuri Wa Dzia	Animatrice filière, vétérinaire conseil	PANNEQUIN Marion
16	Uzuri Wa Dzia	Président	BOINAIDI Abdillah

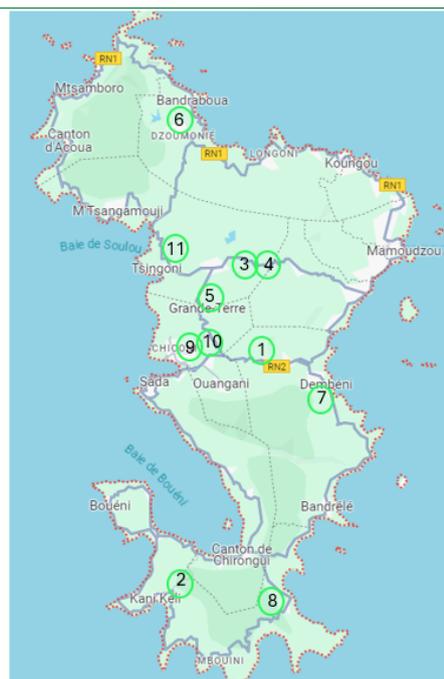
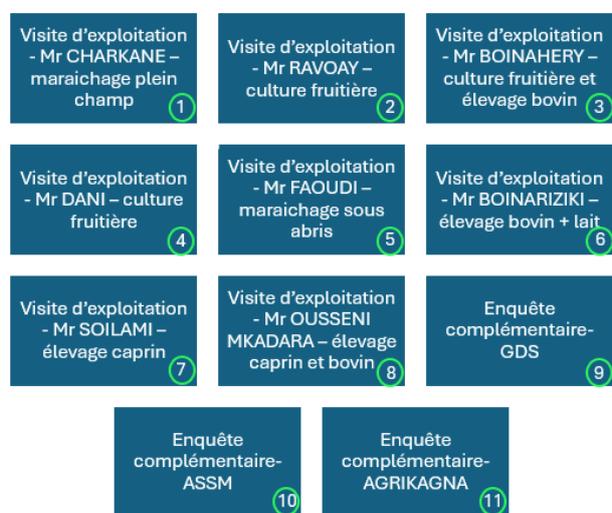
	<b>Structure</b>	<b>Fonction</b>	<b>NOM Prénom</b>
17	CIRAD	Représentant du CIRAD, Antenne de	RYCKEWAERT Philippe
18	CIRAD	Chercheur	CHABRIER Christian
19	Mayotte AgriCoop	Coordinateur	GEFFRAY Charles
20	UCOOPAM976	Président	GUICHAOUA Laurent
21	UCOOPAM977	Responsable Projet	DEMANGE Caroline
22	COOPAC	Conseillère à la COOPAC	FLEUET Julie
23	ASSM	Coordinatrice	MOUTET Julie
24	EPFAM	Chargé d'opérations agricoles	MOUSSA Anjara
25	RITA	Animatrice RITA	KOANDA Maimouna
26	AIM	Coodinatrice	DUPILLE Sophie
27	DAAF - SEA	Chef de service	EMERY Philippe
28	DAAF - SISE	Chef de service	DIOP Hamidou
29	AVM	Directeur	Mr BRETON Loïc
30	ECOPHYTO	Réseau dephy ferme	MENAGER Briec
31	SELMAVI	Ingénieur conseil agricole	TOMBO Loïc
32	EARL FLEURY COQ	Eleveur	Mr ABDALLAH Mhamadi

### 4.1.3 Etape 3 : visites d'exploitation

Les visites d'exploitation ont permis de récolter de nouvelles données techniques et économiques permettant de corroborer ou de nuancer les données récoltées auprès des structures d'accompagnement ou de production agricole.

Elles ont aussi permis d'obtenir des données complémentaires (comptabilité des exploitants agricoles par exemple) permettant d'avoir un aperçu de la réalité financière de certaines exploitations mahoraises et d'appréhender les éventuels écarts avec les données des techniciens et des structures agricoles.

La carte suivante présente les visites effectuées :



Ces visites ont été organisées par les techniciens agricoles qui sont les personnes les plus compétentes pour juger de l'intérêt de la visite d'une exploitation plutôt que d'une autre dans le but de voir des exploitations potentiellement représentatives de l'agriculture mahoraise actuelle.

Pour obtenir une révision critique des fiches produites par les agriculteurs, nous avons adopté une posture humble, en évitant de se positionner en « sachant », pour leur permettre d'oser dire.



## 4.1.4 Etape 4 : rédaction et validation des fiches par les partenaires

Cette étape a eu lieu de juillet à octobre 2024.

Nous avons pu, à la suite de cette étape, nous attacher au formalisme de présentation des fiches technico-économiques afin de pouvoir doter les techniciens et conseillers agricoles de Mayotte d'un outil compréhensible et facile d'utilisation.

Sur la base des étapes précédentes, nous avons rédigé le brouillon des 34 fiches « en chambre » avec une triple relecture par les trois consultants mobilisés sur cette étude : Karim Tatard sur la partie technique agricole, Marie Bellay sur la partie environnementale et Renaud Bourjea sur la vision économique d'ensemble.

Pour valider les 34 fiches, nous avons commencé par réunir une troisième fois les techniciens et conseillers lors du troisième atelier collectif par sous-groupe de travail en présentiel à Mayotte, pour une relecture et une critique des fiches.

Nous avons ensuite diffusé les projets de fiches aux membres du COPIL pour corrections et modifications. Nous avons échangé et intégré les corrections lorsqu'elles étaient pertinentes et partagées.

Enfin le COPIL 3 du mois d'octobre a validé les derniers arbitrages pour réaliser la version finale des 34 fiches RTE.

## 4.1.5 Etape 5 : séminaire de restitution

Cette étape a eu lieu le 24 octobre 2024.

Le séminaire de restitution a réuni une vingtaine de participants dans la salle de réunion de la DAAF à Mamoudzou.

La DAAF a introduit le séminaire en rappelant le cadre de l'intervention de 3A Conseil pour la création du référentiel technico-économique des exploitations agricoles de Mayotte.

Puis nous avons rappelé la méthodologie utilisée pour la création des fiches RTE.

Ensuite la présentation d'un échantillon de fiches RTE a été assurée par des participants aux ateliers représentatifs des filières végétales et animales de Mayotte. Cela a permis aux acteurs locaux de bien s'appropriier les fiches.

Les participants ont émis le souhait de recevoir rapidement les fichiers Excel pour passer directement aux travaux pratiques, preuve de l'intérêt pour le travail réalisé.

Le séminaire de restitution s'est conclu sur un apéro déjeunatoire bien convivial pour clôturer la mission.



# 5 FICHES RTE PRODUITES

Les fiches de ce référentiel technico-économique ont été réalisées en se basant sur les notions standards de marge brute, de produits et de charges opérationnelles et de charges de main d'œuvre.

Ainsi pour chaque production un cout de production moyen et une marge brute moyenne a pu être définie.

Ces principaux termes du vocabulaire utilisé sont définis ci-après.

## 5.1.1 Marge brute

La marge brute d'un atelier ou d'une activité de l'entreprise agricole est définie comme la différence entre la production et les charges opérationnelles mesurées sur un cycle pour les productions végétales et sur une année pour les productions animales.

$$\text{Marge brute} = \text{Production brute} - \text{charges opérationnelles affectables}$$

Une information claire devra être délivrée aux jeunes agriculteurs pour expliquer la grille de lecture des fiches RTE produites, afin de leur préciser les limites du raisonnement « marge brute ».

## 5.1.2 Production brute

La production brute est définie comme suit :

$$\text{Production brute} = \text{produit brut (ventes + prestations en nature + variations de stocks produits)} + \text{cessions internes (intra consommations de semences + produits consommés par les animaux)} - \text{autoconsommation (consommation familiale)} - \text{perte (vol)}.$$

Un produit brut moyen a été établi pour chacune des spéculations choisies. La DAAF avait mis à disposition les mercuriales des prix des produits agricoles végétaux, qui ont été utilisés afin de calculer les recettes de chaque production. Pour les fiches animales ce sont les techniciens qui ont fourni les prix de vente de chaque filière d'élevage.

En effet nous nous sommes adaptés au fait que l'appréciation du chiffre d'affaires en filière animale a été compliquée à évaluer en l'absence de données d'abattoirs ou de collecte collective de lait (pas de pesée en kilos lors de la vente ni de norme de prix au kilo).

Le montant des aides et primes liées à la production n'a pas été comptabilisé dans le produit brut. Il apparaissait difficile, en effet, d'établir un montant d'aides moyen au vu de la diversité des critères d'éligibilité

Il est important de souligner la nécessité de raisonner en quantité commercialisée plus qu'en quantité produite. Nous avons affiché sur les fiches RTE un taux de perte qui prend en compte l'autoconsommation et les pertes liés au vol humain ou autres. Les fiches RTE présentent ainsi des valeurs moyennes des taux de pertes et d'autoconsommation pour avoir une idée des marges de progrès.

La notion de rendement a été établie en année normale de production, en écartant de fait les rendements extrêmes liés aux conditions climatiques ou épizootiques exceptionnelles.

Le prix constaté a lui aussi suivi cette règle afin de disposer de données homogènes (pour ne pas tenir compte, en particulier des prix payés au producteur en période post cyclonique par exemple).

Enfin, une marge revendeur de 20% a été soustraite des prix mercuriales de la DAAF pour les productions végétales pour retrouver le prix de vente de l'agriculteur au revendeur.

### 5.1.3 Charges opérationnelles affectables

Ce sont les charges directement liées à l'activité considérée. Suivant le détail de la comptabilité analytique mais aussi suivant la possibilité concrète d'affecter les charges à une activité, la liste des charges ainsi affectées peut être plus ou moins exhaustive.

$$\text{Charges} = \text{variation de stock (en terre + magasin)} + \text{achats}$$

La synthèse des divers documents récoltés pour cette étude et les échanges avec les participants des groupes de travail ont permis d'établir l'exhaustivité des charges opérationnelles directement liées à l'activité considérée.

Les charges présentées dans les fiches de ce référentiel ont été déterminés en fonction de chaque production et sont listés ci-dessous.

- Engrais
- Amendements (fumier)
- Semences et plants
- Produits de défense des végétaux,
- Eau
- Autres intrants (paillages plastiques, filet de protection, etc...)
- Aliments du bétail
- Produits vétérinaires
- Fournitures et emballage
- Honoraires vétérinaires

Il a été également convenu, à l'occasion de la définition des charges d'exploitation, que le cout de plantation des vergers et d'entretien, les couts d'investissements fonciers ou en bâtiments agricoles, ne seront pas prises en compte dans les charges des fiches RTE, s'agissant d'une fiche marge brute technico-économique.

Malgré une faible utilisation de produits de traitement selon les techniciens de Mayotte, les fiches végétales « cultures maraichères » font apparaître une charge au forfait de 150 euros / ha et les fiches végétales « arboriculture » font apparaître une charge au forfait de 75 euros / ha pour que cette charge ne soit pas oubliée et fasse l'objet d'une réflexion technique.

### 5.1.4 Précisions sur la main d'œuvre

Concernant les charges de main d'œuvre, le nombre d'heures de travail nécessaire par unité de surface a été estimé à dire d'experts.

Les tâches suivantes peuvent être retrouvés sur les fiches RTE liées au productions végétales : plantation, remplacement des plants, traitements phytosanitaires, entretien et récolte. Les tâches de préparation de sol ou de préparation des planches peuvent apparaître comme des tâches mécanisées.

Les tâches suivantes peuvent être retrouvées sur les fiches RTE liées au productions animales : mise en place des animaux, manutention, nettoyage/désinfection, traitements phytosanitaires, enlèvement. Les tâches de préparation du bâtiment d'élevage ou de nettoyage peuvent apparaître comme des tâches mécanisées.

Sur ce poste, la DAAF a souhaité raisonner en temps effectif de travail, par tâche, à réaliser sur chacune des productions.

La main d'œuvre a été chiffrée en utilisant le SMIC horaire de 11.75 euros/heure, en se basant sur le niveau du SMIC horaire de Mayotte : 8,80 € / heure + charges patronales et sociales + 10% de congés payés.

Les tâches mécanisables ont été estimées à un montant horaire de 50 euros/heure.

Le nombre d'heures total pour un ETP (équivalent temps plein) a été chiffré à 1607 heures annuelles.

Nous n'avons pas pris en compte la main d'œuvre informelle, pourtant présente à Mayotte, pour les calculs de marge brute.

7 fiches végétales et 2 fiches animales laissent ainsi apparaître des marges brutes négatives à cause de la valorisation de la main d'œuvre qui n'est pas toujours formellement payée au SMIC à Mayotte.

Cette réalité de terrain correspond à une pratique notamment sur la main d'œuvre liée à l'arrosage pour les fiches végétales et sur la main d'œuvre liée à la coupe du fourrage pour les fiches animales.

Toutes les heures de travail ont ainsi été valorisées entraînant pour 9 fiches concernées une marge brute négative pour valoriser le travail de l'exploitant lui-même, encourager à la professionnalisation de l'agriculture mahoraise et attirer l'attention sur la nécessité de faire évoluer les pratiques et optimiser les temps de main d'œuvre.

Néanmoins chaque fiche fait apparaître une explication pour ne pas décourager les agriculteurs souhaitant travailler sur les productions concernées : « la valorisation de la main d'œuvre sur l'arrosage ou la coupe du fourrage engendre une marge brute négative sans que cela remette en cause la viabilité de la production lorsque la main d'œuvre est assurée par l'agriculteur lui-même. »

## 5.1.5 Liste des 34 productions retenues

La liste des 34 productions retenues par le COPIL et ayant fait l'objet d'une fiche RTE est la suivante :

liste des productions concernées par l'étude et n° de groupe				
n°	production	type de production	type de culture	n° du groupe de travail
1	poulet de chair	animale	viande	1
2	bovins	animale	viande	2
3	caprins	animale	viande	2
4	ovins	animale	viande	2
5	lait	animale	autre produit animal	3
6	œufs à consommer	animale	autre produit animal	4
7	concombre	végétale	culture maraîchère	5
8	salade	végétale	culture maraîchère	5
9	piment	végétale	culture maraîchère	5
10	courgette	végétale	culture maraîchère	5
11	aubergine	végétale	culture maraîchère	5
12	poivron	végétale	culture maraîchère	5
13	tomate	végétale	culture maraîchère	5
14	chou	végétale	culture maraîchère	5
15	manioc	végétale	culture vivrière	5
16	songe	végétale	culture vivrière	5
17	curcuma	végétale	culture d'épices	5
18	poivre	végétale	culture d'épices	5
19	banane	végétale	culture fruitière	6
20	banane verte	végétale	culture vivrière	6
21	citrons et oranges locaux	végétale	culture fruitière	6
22	agrumes, citrons, oranges et autres hybrides	végétale	culture fruitière	6
23	fruit de la passion	végétale	culture fruitière	6
24	noix de coco	végétale	culture fruitière	6
25	papaye	végétale	culture fruitière	6
26	papaye verte	végétale	culture fruitière	6
27	ananas	végétale	culture fruitière	6
28	mangues	végétale	culture fruitière	6
29	ambrevade	végétale	culture fruitière	6
30	tomates sous abris	végétale	culture maraîchère	7
31	salades sous abris	végétale	culture maraîchère	7
32	courgettes sous abris	végétale	culture maraîchère	7
33	concombres sous abris	végétale	culture maraîchère	7
34	aubergines sous abris	végétale	culture maraîchère	7

Les 34 fiches RTE produites sont annexées au présent rapport, au format PDF mais aussi en format EXCEL.

Ces fiches constituent un premier résultat collectif pour le territoire de Mayotte, elles sont modifiables et pourront être mises à jour après utilisation et appropriation par les techniciens et conseillers agricoles de Mayotte.

## 5.1.6 Trame des fiches RTE

Sur la base des orientations du comité de pilotage et après échanges avec les partenaires agricoles interrogés en groupe de travail, la trame des fiches RTE suivante a été validée en COPIL :

MAYOTTE 2024		Fiche technico-économique		
PRÉFET DE MAYOTTE		CONCOMBRE		
CRITERES RETENUS				
- Mode de production	plein champ			
- Variétés	kyoto			
- Durée du cycle	4 mois, 2 cycles possibles par an			
- Densité	4 plants / m <sup>2</sup>			
- Irrigation	no n irrigué			
- Mécanisation	non mécanisé			
- Récolte	1 mois après plantation, pendant 3mois			
- Rendement après perte	8kg / m <sup>2</sup> / cycle			
- Taux de perte	50% déjà inclus dans les produits et la marge brute			

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Concombre	kg	8	2,17 €	13,02 €

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/5/10	kg	0,1	1,98 €	0,20 €
<b>Matière organique</b>				
Fientes de poule séchée	kg	1	0,13 €	0,13 €
Paille	kg	1	0,05 €	0,05 €
<b>Semences/Plants</b>				
Sachet de semences	unité	1	0,17 €	0,17 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forêt	1	0,15 €	0,15 €
Fongicides	forêt	1	0,15 €	0,15 €
<b>Autres intrants</b>				
Paillage plastique, etc	m <sup>2</sup>		- €	- €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €
<b>Total des intrants (par m<sup>2</sup>)</b>				<b>0,85 €/m<sup>2</sup></b>

MAINT D'ŒUVRE	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Préparation du sol	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Amendements	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Plantation	heures	0,03	11,75 €	0,35 €
Remplacement plants	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Traitements	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Entretien (désherbage, arrosage)	heures	0,08	11,75 €	7,05 €
Récolte	heures	0,06	11,75 €	0,71 €
<b>Total main-d'œuvre (par m<sup>2</sup>)</b>		<b>0,76 h.</b>		<b>8,93 €/m<sup>2</sup></b>

MATRICE DE GAINS POUR :					
		100 m <sup>2</sup>			
RDT	PREX	1,5 €/kg	2 €/kg	2,5 €/kg	3 €/kg
5 kg/m <sup>2</sup>	-281	22 €	272 €	522 €	
6 kg/m <sup>2</sup>	-781	222 €	522 €	8221	
7 kg/m <sup>2</sup>	721	422 €	772 €	1 1221	
8 kg/m <sup>2</sup>	2221	622 €	1 022 €	1 422 €	

MARGE BRUTE POUR 100 m <sup>2</sup>	
COÛT DE PRODUCTION :	1,63 €/kg

**Bonnes pratiques environnementales**

Favoriser les variétés adaptées au contexte climatique et hydrique local / Prévoir la récupération de l'eau de pluie dans des contenants hermétiques (pour éviter la prolifération des larves de moustiques notamment) - favoriser le goutte à goutte / Minimiser le travail du sol pour préserver la structure et la fertilité du sol. Prioriser les amendements organiques locaux (fumiers, composts) / Lutter contre les adventices et maintenir l'humidité du sol en saison sèche en utilisant les résidus de cultures saines pour pailler les sols (naturels biodégradables) / Aérer les cultures pour éviter l'appauvrissement du sol et la propagation des maladies / Confiner les légumes piqués pour éviter la prolifération des mouches.

Les critères de différenciation retenus pour la fiche concernée

Les conseils des techniciens recueillis lors des ateliers et complétés par les membres du COPIL

Les produits de la production concernée, basés sur les prix recensés dans les mercuriales de la DAAF de Mayotte ou par les filières animales, par unité de surface ou de cheptel

La surface de production, ou le nombre de têtes, modifiable de l'atelier concerné et son chiffre d'affaires potentiel

Les charges opérationnelles par unité de surface ou par tête de cheptel

Les charges personnalisées en fonction de la surface ou du nombre de tête de l'atelier concerné

Le calcul du temps de travail en heures et en fraction d'ETP pour la surface ou du nombre de tête concerné

Les charges de main d'œuvre par unité de surface ou par tête de cheptel

La marge brute de la production liée à la surface ou au nombre de tête concernée

Le coût de production de la production concernée

Une matrice des gains permettant de voir la progression possible de la marge brute

Des recommandations sur les bonnes pratiques à avoir pour la préservation de l'environnement

Lors de la remise de ces fiches au format Excel modifiable aux différents futurs utilisateurs des filières agricoles de Mayotte, une formation et des explications préalables devront être apportées sur le fonctionnement de cet outil pour éviter toute mauvaise utilisation.

# 6 MODÈLES D'EXPLOITATIONS

Des modèles d'exploitation ont pu être définis en se basant sur des critères de différenciation et à dire d'experts locaux, définissant pour chaque production une taille d'atelier type, conformément aux échanges lors de la réunion de cadrage.

C'est pourquoi les fiches RTE produites dans le cadre de cette étude affichent un encadré résumant le modèle d'exploitation selon les critères suivants :

Critères techniques		Différenciation	Remarque
1	conduite de culture / production	plein champ, sous abri pleine terre, en bâtiment, en plein air	pour les 5 cas de fiches sous abris
2	variété, espèce ou race	selon la production choisie	devant être représentatif du plus grand nombre
3	durée du cycle	selon la production choisie, du repiquage ( ou du semis ) à la récolte	
4	densité	selon la production choisie, en unité /ha, /m <sup>2</sup> ou / tête	
5	irrigation / ressource en eau	terrain irrigué, non-irrigué, raccordement eau potable, prélèvement en milieu naturel	afficher le critère
6	mécanisation / automatiser	oui, non, ramassage et/ou conditionnement automatisé	afficher le critère
7	récolte	selon la production choisie, délai après repiquage et durée de la récolte	devant être représentatif du plus grand nombre
8	rendement prévu	selon la production choisie, en unité /ha, /m <sup>2</sup> ou / tête, taux de ponte pour les œufs	
9	taux de perte	en %	

Ces critères de différenciation sont ainsi des facteurs de variabilité des cas types basés sur un itinéraire technique type dans un contexte économique et social donné.

Ils pourront permettre ultérieurement une possible diversification des fiches. Les techniciens en charge de la gestion de projets des agriculteurs mahorais pourront également personnaliser les prévisionnels d'activité en faisant varier ces paramètres.

Pour conclure sur les modèles d'exploitation, il ne s'agissait pas d'établir au cours de cette étude, des fermes de référence ou de cas types au sens du réseau de référence POSEI, compte tenu du degré de maturité du développement de l'agriculture mahoraise.

# 7 PROPOSITIONS SUR LA MISE A JOUR DES FICHES

La présente étude a permis de proposer à la DAAF et aux acteurs des filières un outil concret pour leur permettre de systématiser la collecte des données technico-économiques.

Trois options sont possibles pour permettre une mise à jour des fiches :

## - Première option

- o Récolte des données en atelier, tous les 3 ans
- o Rencontre de l'interprofession en atelier
- o Mise à jour collective des fiches RTE

## - Deuxième option

- o Récolte des données par mail, tous les ans
- o Remplissage d'un tableau Excel avec liens par la DAAF
- o Mise à jour centralisée des fiches RTE

## - Troisième option

- o Récolte des données via internet, au fil de l'eau
- o Remplissage en ligne d'un tableau Excel avec liens par les partenaires
- o Mise à jour instantanée des fiches RTE

Ces trois options reposent toutes sur un tableur Excel regroupant les sources de toutes les données des fiches RTE (prix de vente, charges d'intrants, smic, etc...) qui devra être lié informatiquement aux fiches RTE elles-mêmes pour que la modification d'une source puisse impacter automatiquement les fiches.

Il sera possible de mixer l'option 1 et l'option 2 en fonction du rythme souhaité pour la mise à jour des fiches.

L'option 3 présente des risques d'externaliser la saisie des données et de manquer de cohérence entre les partenaires. Néanmoins elle pourrait être envisagée pour quelques cultures végétales jugées stratégiques localement et aux types de systèmes d'élevage dont le suivi pourrait être privilégié.

La présente étude n'avait pas vocation à produire l'outil informatique en lui-même, ni à conclure définitivement sur le sujet de la mise à jour des fiches RTE.

Les acteurs des filières agricoles mahoraises sont donc invités à approfondir et à mettre en œuvre les options proposées en collaboration avec la DAAF Mayotte.

# 8 MISE À JOUR DES COEFFICIENTS DE L'ARRÊTÉ DU 7 JUIN 2013

Les résultats du travail sur les fiches RTE ont enfin permis de proposer une mise à jour des coefficients de l'arrêté du 7 juin 2013.

Pour évaluer économiquement les productions entre elles, nous avons calculé une proposition de modification des coefficients sur la base du Produit Brut Standard (PBS) et non sur la base de la marge brute, compte tenu des incertitudes sur la valorisation de la main d'œuvre mentionnées plus haut.

Pour les productions végétales nous nous sommes basés sur le chiffre d'affaires de la fiche RTE ramené à 1 hectare. Nous avons ensuite divisé le SMIC annuel par ce chiffre d'affaires à l'hectare pour obtenir une surface de viabilité.

Pour les productions animales, nous nous sommes basés sur le chiffre d'affaires de la fiche RTE ramené à 1 tête de cheptel. Nous avons ensuite divisé le SMIC annuel par ce chiffre d'affaires à la tête pour obtenir un cheptel de viabilité.

Pour relier cette surface de viabilité ou ce cheptel de viabilité à la notion des 2ha pondérés du code rural, nous avons calculé un coefficient par une division.

Nous avons enfin comparé ce coefficient entre les productions par soucis de cohérence et proposé une mise à jour des coefficients de l'arrêté du 7 juin 2013, pour qu'une viabilité économique soit atteignable pour 2 ha pondérés de chaque production.

En particulier, nous avons pu déterminer un coefficient pour le maraîchage de plein champ qui n'était pas pris en compte par l'arrêté actuel et proposer un coefficient 2 fois moindre que les cultures sous abris (10 au lieu de 20).

Nous avons proposé d'augmenter significativement le coefficient pour les productions de viande bovine, de lait, de papaye, d'ananas, d'ambrevade, de tubercules et de vanille, car les fiches RTE ont montré que ces productions semblaient plus rentables qu'en 2013 (cellules en jaune dans les tableaux suivants).

Les propositions de mise à jour des coefficients de l'arrêté du 7 juin 2013 figurent dans les tableaux suivants :

production	type de culture = proposition d'intitulé dans le futur arrêté	CA/PBS	CA/PBS par ha ou par tête	coefficient pour atteindre 2ha pondéré depuis la surface/SMIC/PBS	coefficient proposé	coefficient actuel
		pour 1000m <sup>2</sup>				
banane	culture fruitière	2 256 €	22 560 €	2,7	2,5	2
banane verte	culture fruitière	2 179 €	21 792 €	2,6	2,5	2
papaye	culture fruitière	4 480 €	44 800 €	5,3	5,0	1,5
papaye verte	culture fruitière	3 978 €	39 780 €	4,7	4,5	1,5
citrons et oranges locales	culture fruitière	1 578 €	15 780 €	1,9	2,0	1,5
agrumes et hybrides	culture fruitière	2 529 €	25 290 €	3,0	2,0	1,5
fruit de la passion	culture fruitière	2 116 €	21 160 €	2,5	2,0	1,5
noix de coco	culture fruitière	312 €	3 120 €	0,4	0,5	1
ananas	culture fruitière	5 952 €	59 520 €	7,1	7,0	5
mangues	culture fruitière	1 365 €	13 653 €	1,6	2,0	1,5
ambrevades	culture fruitière	9 248 €	92 480 €	11,0	11,0	1,5
vanille	vanille	3 618 €	36 180 €	4,3	4	1,5

production	type de culture = proposition d'intitulé dans le futur arrêté	CA/PBS	CA/PBS par ha ou par tête	coefficient pour atteindre 2ha pondéré depuis la surface/SMIC/PBS	coefficient proposé	coefficient actuel
		<b>pour 100m<sup>2</sup></b>				
concombre	culture maraîchère	1 301 €	130 080 €	15,5	10	
salade	culture maraîchère	648 €	64 800 €	7,7	10	
courgette	culture maraîchère	509 €	50 880 €	6,1	10	
aubergine	culture maraîchère	624 €	62 400 €	7,4	10	
piment	culture maraîchère	896 €	89 627 €	10,7	10	
poivron	culture maraîchère	1 364 €	136 440 €	16,3	10	
chou	culture maraîchère	1 059 €	105 920 €	12,6	10	
tomate	culture maraîchère	1 023 €	102 300 €	12,2	10	
manioc	tubercule	309 €	30 880 €	3,7	5	1
songe	tubercule	510 €	51 040 €	6,1	5	2
curcuma	tubercule	514 €	51 360 €	6,1	5	
concombres sous abris	culture maraîchère sous abri	1 951 €	195 120 €	23,2	20	
salades sous abris	culture maraîchère sous abri	1 111 €	111 120 €	13,2	20	
courgettes sous abris	culture maraîchère sous abri	848 €	84 800 €	10,1	20	
tomates sous abris	culture maraîchère sous abri	1 755 €	175 500 €	20,9	20	
poivrons sous abris	culture maraîchère sous abri	2 274 €	227 400 €	27,1	20	

production	type de culture = proposition d'intitulé dans le futur arrêté	CA/PBS	CA/PBS par ha ou par tête	coefficient pour atteindre 2ha pondéré depuis la surface/SMIC/PBS	coefficient proposé	coefficient actuel
		<b>pour 400m<sup>2</sup> de bâtiment</b>				
poulet de chair	poulets de chair	140 627 €	3 515 680 €	418,83	0,005	0,0052
œufs à consommer	poules pondeuses en batterie	220 100 €	5 502 500 €	655,53	0,003	0,0024
		<b>pour 10 têtes</b>				
caprins	petits ruminants	5000	500	0,06	0,07	0,06
ovins	petits ruminants	7000	700	0,08	0,07	0,06
		<b>pour 5 têtes</b>				
bovins	bovins viande	24000	4800	0,57	0,57	0,28
lait	bovins laitier	56250	11250	1,34	1,34	0,4

La modification des coefficients servira concrètement :

- A actualiser la limite des 3 ha pondérés pour l'installation JA
- A actualiser la limite des 2 ha pondérés pour l'inscription à la MSA
- A modifier les cotisations MSA

La décision finale de modification appartiendra au Ministère, après consultation de la MSA et des organismes professionnels agricoles Mahorais.

# 9 BIBLIOGRAPHIE

- Le mémento de la DAAF de Mayotte – édition 2022  
[https://daaf.mayotte.agriculture.gouv.fr/img/pdf/memento\\_2022\\_version\\_finale-2.pdf](https://daaf.mayotte.agriculture.gouv.fr/img/pdf/memento_2022_version_finale-2.pdf)
- Les mercuriales agricoles de Mayotte  
<https://daaf.mayotte.agriculture.gouv.fr/janvier-a-decembre-2023-a570.html>
- Base de données AGRESTE  
<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/chd2215/detail/>
- Les comptes  
<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/comptes+r%25c3%25a9gionaux+de+l%2527agriculture+/cda8b080-3e9e-4368-b41d-7a29c1da0be6/search/>
- ASSM – mémoire de fin d'étude - Mme Bistoni– perspective de la vanille a Mayotte - 2019
- CIRAD – guide des productions maraichères de Mayotte-2019
- CIRAD – référentiel des élevages bovins à Mayotte - 2013
- COOPAC - estimation des temps de travail – maraichage – Mme Fleuet - 2023
- COOPAC – itinéraire culturel – bananes - 2014
- COOPAC - estimation des récoltes en contre saison - ananas – Mme Fleuet – 2023
- Rita - variétés utilisables en maraichage à Mayotte - 2023
- Mayotte AGRICOOP - données volailles de chair – Mr Geffray – 2024
- Uzuri a dzia – CIRAD - programme d'appui zootechnique aux éleveurs mahorais – 2011
- CIRAD – RITA – itinéraire technique - concombre sous abri – 2008
- CIRAD – RITA – itinéraire technique - courgette sous abri – 2008
- CIRAD – RITA – itinéraire technique – pomme de terre – 2008
- CIRAD – RITA – itinéraire technique - ananas - 2008
- CIRAD – RITA - conseils utilisation d'un abri maraicher – 2008
- CIRAD – greffage tomate et aubergine - 2017
- CIRAD – fiche technico-économique - la tomate sous abri - 2017
- CIRAD – fiche technico-économique - laitue sous abri - 2017

# 10 LIVRABLES ANNEXES

- Lettre de mission de la DAAF Mayotte à 3A Conseil
- Liste des structures et des personnes contactées
- Feuilles de présence aux ateliers
- Feuille de présence au séminaire de restitution finale
- Compte rendu de réunion de cadrage du 05 février 2024
- Compte Rendu Réunion du COPIL 1 du 07 mars 2024
- Diaporama présenté au COPIL 1
- Compte Rendu Réunion intermédiaire du 16 mai 2024
- Compte Rendu Réunion du COPIL 2 du 25 juin 2024
- Diaporama présenté au COPIL 2
- Compte Rendu Réunion du COPIL 3 du 22 octobre 2024
- Diaporama présenté au COPIL 3
- Diaporama présenté au séminaire du 24 octobre 2024
- Photo séminaire de restitution
- Méthodologie de réalisation du RTE Mayotte
- Liste des 34 productions choisies et des groupes de travail
- 34 fiches RTE produites, au format PDF + au format Excel
- Critères de différenciation des exploitations au format Excel
- Résumé de l'étude en 1 page

## Rédacteurs 3A Conseil : Karim TATARD et Renaud BOURJEA

[WWW.3AOVERSEAS.COM](http://WWW.3AOVERSEAS.COM)

**3A CONSEIL** | Société du Groupe 3A spécialisée dans le conseil, l'accompagnement et les études  
S.A.S. au capital de 1000 euros | RCS SAINT-DENIS DE LA REUNION TGI 830 872 149



6 rue Jean Cocteau – 97490  
Sainte Clotilde  
Tel : +262 (0) 692 95 37 98  
Fax : +262 (0) 262 200 378  
Renaud.BOURJEA@3aoverseas.com

MAYOTTE 2024



## Fiche technico-économique

## LAIT

## CRITERES RETENUS

- Mode de production	production spécialisée avec génisses (+ de 2 ans)
- Espèces / races	race croisée
- cycle/ nombre de velage	0,6 / an
- Densité	non concerné
- Alimentation en eau	prélèvement dans la nature ou récupération eaux de pluie
- Mécanisation/automatisation	non
- Récolte/traite	quotidienne
- Rendement après perte	2250 litres par VL
- taux de perte	10% déjà inclus dans les produits et la marge brute



## Les Conseils des Techniciens

Raccordement électrique obligatoire pour le stockage, machine à traire à privilégier, attention à l'hygiène du bâtiment et au stockage du lait, paillage important pour limiter les maladies (mammites)

Votre surface :

5 VL

TOTAL / VL

TOTAL / 5 VL

11250 €/VL

56 250 €

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
litre de lait frais	/	1 125	4,00 €	4 500,00 €
litre de lait caillé	/	1 125	6,00 €	6 750,00 €

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Alimentation</b>				
Aliment concentré	kg	100	4,97 €	496,50 €
Lait en poudre	kg	75	0,56 €	42,00 €
Fourrage coupé	kg	720	2,00 €	1 440,00 €
<b>Insémination</b>				
Insémination Artificielle	unité	1	160,00 €	160,00 €
<b>traitement vétérinaire</b>				
Vaccination	unité	1	250,00 €	250,00 €
Autres soins	unité	1	250,00 €	250,00 €
<b>traitement sanitaire</b>				
Insecticides	forfait	1	80,00 €	80,00 €
Bactéricides	forfait	1	80,00 €	80,00 €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL / VL	% charges	TOTAL / 5 VL
1979 €/VL	71%	9 893 €
160 €/VL	6%	800 €
500 €/VL	18%	2 500 €
160 €/VL	6%	800 €

Total des intrants (par tête) 2799 €/tête

100%

13 993 €

Main d'œuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Nettoyage du bâtiment	heures	36	11,75 €	423,00 €
Alimentation	heures	73	11,75 €	857,75 €
Traite	heures	91	11,75 €	1 069,25 €
Soins	heures	36	11,75 €	423,00 €
Transformation (lait caillé)	heures	72	11,75 €	846,00 €
Vente	heures		11,75 €	

Main d'œuvre pour 5 VL 1540 h.

représentant sur l'année

0,96 ETP

(1 ETP = 1607 heures / an)

180 h.

365 h

455 h

180 h

360 h

Total main-d'œuvre (par tête) 308 h. 3619 €/tête

pour votre cheptel :

18 095 €

MATRICE DE GAINS POUR :		5 VL				MARGE BRUTE POUR 5 VL	24 163 €
RDT	PRIX	4 €/l	5 €/l	6 €/l	7 €/l	COÛT DE PRODUCTION : 2,85 €/l	
2000 litres/VL		7 913 €	17 913 €	27 913 €	37 913 €	Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.	
2250 litres/VL		12 913 €	24 163 €	35 413 €	46 663 €		
2500 litres/VL		17 913 €	30 413 €	42 913 €	55 413 €		
3000 litres/VL		27 913 €	42 913 €	57 913 €	72 913 €		

## Bonnes pratiques environnementales

Privilégier une alimentation raisonnée en utilisation de supplémentation, privilégier les fourrages locaux  
 Anticiper les rotations du bétail et les changements de champs dès que possible, prévoir des zones de broutage régulier  
 Épandre les effluents d'élevage de façon adaptée en favorisant les contrats de plans d'épandage avec les agriculteurs voisins  
 Attention à la proximité des cours d'eau

## Fiche technico-économique ŒUFS A CONSOMMER

### CRITERES RETENUS

- Mode de production	en bâtiment d'élevage, intensif
- Espèces / races	bovans
- Durée du cycle	18 semaines pour maturité, puis 62 semaines de ponte
- Densité	9 poules / m <sup>2</sup>
- Ressource en eau	raccordé au réseau SMAE
- Mécanisation / Automatisation	en partie
- Récolte / ramassage	ramassage automatisé, conditionnement manuel
- Rendement après perte	taux de ponte : 70% sur 340 jours
- Taux de perte	7% déjà inclus dans les produits et la marge brute



**Les Conseils des Techniciens**

Nettoyage important /Dératisation (piège mécanique) + nettoyage des abords / attention à la récupération des déchets animaux (fiente + cadavres + œufs cassés) / prévoir des accès sans chaos à l'exploitation

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
œuf	l'œuf	2 129	0,25 €	532,25 €
poule de réforme	la poule	9	2,00 €	18,00 €

<b>Votre surface :</b>	<b>400 m<sup>2</sup></b>
TOTAL/ha	TOTAL / 400 m <sup>2</sup>
550,25 €/ha	<b>220 100 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Achat du cheptel</b>				
Achat des pondeuses	m <sup>2</sup>	9	1,92 €	17,28 €
<b>Aliments</b>				
Aliment croissance	kg.	64	0,54 €	34,56 €
Aliments spécial pondeuse	kg.	469	0,51 €	239,98 €
<b>Frais vétérinaires</b>				
Traitement, etc	m <sup>2</sup>	9	1,50 €	13,50 €
<b>Produits sanitaires</b>				
Désinfection	m <sup>2</sup>	9	0,46 €	4,17 €
<b>Autres intrants</b>				
Matériel de conditionnement	m <sup>2</sup>	72	0,36	25,92 €
Etiquetage et encre	m <sup>2</sup>	72	0,1	7,20 €
<b>Consommation d'eau</b>				
Conso. des animaux + nettoyage	m <sup>3</sup>	18,000	1,75 €	31,50 €
<b>Consommation d'électricité</b>				
Conso. du bâtiment	kw	3	5,17 €	15,51 €

TOTAL/ha	% charges	TOTAL / 400 m <sup>2</sup>
17,3 €/m <sup>2</sup>	4%	<b>6 912 €</b>
34,6 €/m <sup>2</sup>	9%	<b>13 824 €</b>
240 €/m <sup>2</sup>	62%	<b>95 994 €</b>
13,5 €/m <sup>2</sup>	3%	<b>5 400 €</b>
4,17 €/m <sup>2</sup>	1%	<b>1 667 €</b>
33,1 €/m <sup>2</sup>	9%	<b>13 248 €</b>
31,5 €/m <sup>2</sup>	8%	<b>12 600 €</b>
15,5 €/m <sup>2</sup>	4%	<b>6 204 €</b>
<b>100%</b>		<b>155 849 €</b>

**Total des intrants (par m<sup>2</sup>) 389,6 €/m<sup>2</sup>**

Main d'œuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Préparation du bâtiment	heures	0,060	11,75 €	0,71 €
Transfert des poules	heures	0,120	11,75 €	1,41 €
Alimentation	heures	1,43	11,75 €	16,80 €
Ramassage des œufs	heures	0,85	11,75 €	9,99 €
Sortie des réformes	heures	0,080	11,75 €	0,94 €
Traitements vétérinaires	heures	0,010	11,75 €	0,12 €
Entretien et nettoyage	heures	0,18	11,75 €	2,12 €
Conditionnement et livraison	heures	0,90	11,75 €	10,58 €
Récupération des effluents	heures	0,040	11,75 €	0,47 €

Main d'œuvre pour 400m <sup>2</sup>	<b>1468 h.</b>
représentant sur l'année	24 h.
	48 h.
	572 h.
	340 h.
	32 h.
	4 h.
	72 h.
	360 h.
	16 h.

**Total main-d'œuvre (par m<sup>2</sup>) 3,67 h. 43,12 €/m<sup>2</sup>**

**pour votre surface : 17 249 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		400m <sup>2</sup>			
RDT	PRIX/œuf	0,23 euros	0,25 euros	0,27 euros	0,3 euros
2000œufs/m <sup>2</sup>		10 902 €	26 902 €	42 902 €	66 902 €
2100œufs/m <sup>2</sup>		20 102 €	<b>36 902 €</b>	<b>53 702 €</b>	78 902 €
2200œufs/m <sup>2</sup>		29 302 €	<b>46 902 €</b>	<b>64 502 €</b>	90 902 €
2300œufs/m <sup>2</sup>		38 502 €	56 902 €	75 302 €	102 902 €

<b>MARGE BRUTE POUR 400 m<sup>2</sup></b>	<b>47 002 €</b>
<b>COÛT DE PRODUCTION :</b>	<b>0,20 €/œufs</b>
Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.	

### Bonnes pratiques environnementales

Traiter les fientes de poules en compostage (destiné à la fertilisation des cultures fourragères et réduire les besoins en engrais des cultures)  
 Respecter des densités d'élevage raisonnables pour éviter le stress et les problèmes de santé (et donc les besoins de traitement futur). Attention aux distances réglementaires à respecter lors de l'implantation du bâtiment, notamment par rapport aux cours d'eau.

Fiche technico-économique  
**CONCOMBRE**

**CRITERES RETENUS**

- Mode de production	plein champ
- Variétés	kyoto
- Durée du cycle	4 mois, 2 cycles possibles par an
- Densité	4 plants / m <sup>2</sup>
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	1 mois après plantation, pendant 3 mois
- Rendement après perte	6kg / m <sup>2</sup> / cycle
- Taux de perte	50% déjà inclus dans les produits et la marge brute



**Les Conseils des Techniciens**  
 Dératization (piège mécanique) + nettoyage des abords /  
 filet de protection en saison sèche/ semis avec  
 repiquage, palissage et taille à prévoir / protection  
 phytosanitaire AB

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Concombre	kg	6	2,17 €	13,02 €

<b>Votre surface :</b>	<b>100 m<sup>2</sup></b>
TOTAL/m <sup>2</sup>	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
13,02 €/m <sup>2</sup>	<b>1 302 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/5/10	kg	0,1	1,98 €	0,20 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	kg	1	0,13 €	0,13 €
Paille	kg	1	0,05 €	0,05 €
<b>Semences/Plants</b>				
Sachet de semences	unité	1	0,17 €	0,17 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
Fongicides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
<b>Autres intrants</b>				
Paillage plastique, etc	m <sup>2</sup>		- €	- €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/m <sup>2</sup>	% charges	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
0,2 €/m <sup>2</sup>	23%	<b>20 €</b>
0,18 €/m <sup>2</sup>	21%	<b>18 €</b>
0,17 €/m <sup>2</sup>	20%	<b>17 €</b>
0,3 €/m <sup>2</sup>	35%	<b>30 €</b>

**Total des intrants (par m<sup>2</sup>)** 0,85 €/m<sup>2</sup>

**100%** **85 €**

Main d'œuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Préparation du sol	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Amendements	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Plantation	heures	0,03	11,75 €	0,35 €
Remplacement plants	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Traitements	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Entretien (désherbage, arrosage)	heures	0,60	11,75 €	7,05 €
Récolte	heures	0,06	11,75 €	0,71 €

**Main d'œuvre pour 100 m<sup>2</sup> 76 h.**  
 représentant sur le cycle  
 2 h.  
 2 h.  
 3 h.  
 1 h.  
 2 h.  
 60 h.  
 6 h.

**0,14 ETP**

(1 ETP = 1607 heures / an)

**Total main-d'œuvre (par m<sup>2</sup>)** 0,76 h. 8,93 €/m<sup>2</sup>

**pour votre surface : 893 €**

MATRICE DE GAINS POUR :					100 m <sup>2</sup>	
RDT	PRIX	1,5 €/kg	2 €/kg	2,5 €/kg	3 €/kg	MARGE BRUTE POUR 100 m <sup>2</sup> 324 €
5 kg/m <sup>2</sup>	-228 €	22 €	272 €	522 €		<b>COÛT DE PRODUCTION : 1,63 €/kg</b>
6 kg/m <sup>2</sup>	-78 €	<b>222 €</b>	<b>522 €</b>	822 €		
7 kg/m <sup>2</sup>	72 €	<b>422 €</b>	<b>772 €</b>	1 122 €		
8 kg/m <sup>2</sup>	222 €	622 €	1 022 €	1 422 €		

Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.

**Bonnes pratiques environnementales**

Favoriser les variétés adaptées au contexte climatique et hydrique local / Prévoir la récupération de l'eau de pluie dans des contenants hermétiques (pour éviter la prolifération des larves de moustiques notamment) - favoriser le goutte à goutte / Minimiser le travail du sol pour préserver la structure et la fertilité du sol. Prioriser les amendements organiques locaux (fumiers, composts) / Lutter contre les adventices et maintenir l'humidité du sol en saison sèche en utilisant les résidus de cultures saines pour pailler les sols (naturels biodégradables) / Alternier les cultures pour éviter l'appauvrissement du sol et la propagation des maladies / Confiner les légumes piqués pour éviter la prolifération des mouches.

Fiche technico-économique  
**SALADE**



CRITERES RETENUS	
- Mode de production	plein champ
- Variétés	magenta ou goldorac
- Durée du cycle	1,5 mois, 8 cycles possibles par an
- Densité	9 plants / m <sup>2</sup>
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	1,5 mois après plantation
- Rendement après perte	2 kg / m <sup>2</sup> / cycle
- Taux de perte	50% déjà inclus dans les produits et la marge brute

**Les Conseils des Techniciens**  
 Privilégier un Anti-limace AB / Plantation et repiquage entre avril et novembre

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Salade	kg	2	3,70 €	7,40 €

<b>Votre surface :</b>	<b>100 m<sup>2</sup></b>
TOTAL/m <sup>2</sup>	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
7,40 €/m <sup>2</sup>	<b>740 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/5/10	kg	0,1	1,98 €	0,20 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	kg	1	0,13 €	0,13 €
Paille	kg	1	0,05 €	0,05 €
<b>Semences/Plants</b>				
Sachet de semences	unité	1	0,24 €	0,24 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
Fongicides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
<b>Autres intrants</b>				
Paillage plastique	m <sup>2</sup>		- €	- €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/m <sup>2</sup>	% charges	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
0,2 €/m <sup>2</sup>	22%	<b>20 €</b>
0,13 €/m <sup>2</sup>	14%	<b>13 €</b>
0,05 €/m <sup>2</sup>	5%	<b>5 €</b>
0,24 €/m <sup>2</sup>	26%	<b>24 €</b>
0,3 €/m <sup>2</sup>	33%	<b>30 €</b>

**Total des intrants ( par m<sup>2</sup> )** **0,92 €/m<sup>2</sup>**

**100%** **92 €**

Main d'œuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Préparation du sol	heures	0,06	11,75 €	0,71 €
Amendements	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Plantation	heures	0,05	11,75 €	0,59 €
Remplacement plants	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Traitements	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Entretien (désherbage, arrosage)	heures	0,23	11,75 €	2,70 €
Récolte	heures	0,06	11,75 €	0,71 €

**Main d'œuvre pour 100 m<sup>2</sup> 44 h.**  
 représentant sur le cycle  
 6 h.  
 2 h.  
 5 h.  
 1 h.  
 1 h.  
 23 h.  
 6 h.

**0,22 ETP**

(1 ETP = 1607 heures / an)

**Total main-d'œuvre ( par m<sup>2</sup> )** **0,44 h.** **5,17 €/m<sup>2</sup>**

**pour votre surface :** **517 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		100 m <sup>2</sup>			
RDT	PRIX	3,5 €/kg	3,7 €/kg	3,7 €/kg	4 €/kg
1,5 kg/m <sup>2</sup>		-84 €	-54 €	-54 €	-9 €
2 kg/m <sup>2</sup>		91 €	<b>131 €</b>	<b>131 €</b>	191 €
2,5 kg/m <sup>2</sup>		266 €	<b>316 €</b>	<b>316 €</b>	391 €
3 kg/m <sup>2</sup>		441 €	501 €	501 €	591 €

**MARGE BRUTE POUR 100 m<sup>2</sup> 131 €**

**COÛT DE PRODUCTION :** **3,04 €/kg**

Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.

**Bonnes pratiques environnementales**

Favoriser les variétés adaptées au contexte climatique et hydrique local / Prévoir la récupération de l'eau de pluie dans des contenants hermétiques (pour éviter la prolifération des larves de moustiques notamment) - favoriser le goutte à goutte / Minimiser le travail du sol pour préserver la structure et la fertilité du sol. Prioriser les amendements organiques locaux (fumiers, composts) / Lutter contre les adventices et maintenir l'humidité du sol en saison sèche en utilisant les résidus de cultures saines pour pailler les sols (naturels biodégradables) / Alternier les cultures pour éviter l'appauvrissement du sol et la propagation des maladies

**Fiche technico-économique  
 COURGETTE**



CRITERES RETENUS	
- Mode de production	plein champ
- Variétés / espèces / races	zodiac
- Durée du cycle	4 mois, 2 cycles possibles par an
- Densité	1 plant / m <sup>2</sup>
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	2 mois après plantation, pendant 2 mois
- Rendement après perte	1,5 kg / m <sup>2</sup> / cycle
- Taux de perte	50% déjà inclus dans les produits et la marge brute

**Les Conseils des Techniciens**  
 Dératization (piège mécanique) + nettoyage des abords / filet de protection en saison sèche / culture à éviter en saison des pluies / pollinisation manuelle

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Courgette	kg	1,5	3,39 €	5,09 €

<b>Votre surface :</b>	<b>100 m<sup>2</sup></b>
TOTAL/m <sup>2</sup>	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
5,09 €/m <sup>2</sup>	<b>509 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/5/10	kg	0,1	1,98 €	0,20 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	kg	1	0,13 €	0,13 €
Paille	kg	1	0,05 €	0,05 €
<b>Semences/Plants</b>				
Sachet de semences	unité	1	0,32 €	0,32 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
Fongicides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
<b>Autres intrants</b>				
Paillage plastique	m <sup>2</sup>		- €	- €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/m <sup>2</sup>		TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
0,2 €/m <sup>2</sup>	20%	<b>20 €</b>
0,13 €/m <sup>2</sup>	13%	<b>13 €</b>
0,05 €/m <sup>2</sup>	5%	<b>5 €</b>
0,32 €/m <sup>2</sup>	32%	<b>32 €</b>
0,3 €/m <sup>2</sup>	30%	<b>30 €</b>
100%		<b>100 €</b>

Total des intrants (par m <sup>2</sup> )				1 €/m <sup>2</sup>
<b>Main d'œuvre</b>				
Préparation du sol	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Amendements	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Plantation	heures	0,03	11,75 €	0,35 €
Remplacement plants	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Traitements	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Entretien (taille, arrosage)	heures	0,60	11,75 €	7,05 €
Récolte	heures	0,06	11,75 €	0,71 €
<b>Total main-d'œuvre (par m<sup>2</sup>)</b>				<b>0,76 h. 8,93 €/m<sup>2</sup></b>

<b>Main d'œuvre pour 100 m<sup>2</sup> représentant sur le cycle</b>	<b>76 h.</b>
	2 h.
	2 h.
	3 h.
	1 h.
	2 h.
	60 h.
	6 h.
<b>(1 ETP = 1607 heures / an)</b>	
<b>pour votre surface :</b>	<b>893 €</b>

MATRICE DE GAINS POUR :		100 m <sup>2</sup>			
RDT	PRIX	3 €/kg	3,5 €/kg	4 €/kg	4,5 €/kg
1 kg/m <sup>2</sup>		-693 €	-643 €	-593 €	-543 €
1,5 kg/m <sup>2</sup>		-543 €	<b>-468 €</b>	<b>-393 €</b>	-318 €
2 kg/m <sup>2</sup>		-393 €	<b>-293 €</b>	<b>-193 €</b>	-93 €
2,5 kg/m <sup>2</sup>		-243 €	-118 €	7 €	132 €

<b>MARGE BRUTE POUR 100 m<sup>2</sup></b>	<b>-484 €</b>
<b>COÛT DE PRODUCTION :</b>	<b>6,62 €/kg</b>
La valorisation de la main d'œuvre sur l'arrosage engendre une marge brute négative. Cela ne remet pas en cause la viabilité de la production lorsque la main d'œuvre est assurée par l'agriculteur lui-même.	

**Bonnes pratiques environnementales**  
 Favoriser les variétés adaptées au contexte climatique et hydrique local / Prévoir la récupération de l'eau de pluie dans des contenants hermétiques (pour éviter la prolifération des larves de moustiques notamment) - favoriser le goutte à goutte / Minimiser le travail du sol pour préserver la structure et la fertilité du sol. Prioriser les amendements organiques locaux (fumiers, composts) / Lutter contre les adventices et maintenir l'humidité du sol en saison sèche en utilisant les résidus de cultures saines pour pailler les sols (naturels biodégradables) / Alternier les cultures pour éviter l'appauvrissement du sol et la propagation des maladies / Confiner les légumes piqués pour éviter la prolifération des mouches.

MAYOTTE 2024



PRÉFET  
DE MAYOTTE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Fiche technico-économique AUBERGINE

### CRITERES RETENUS

- Mode de production	plein champ
- Variétés / espèces / races	black beauty ou zebrina
- Durée du cycle	6 mois, 2 cycles possibles par an
- Densité	1 plant / m <sup>2</sup>
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	3 mois après plantation, pendant 3 mois
- Rendement après perte	2 kg / m <sup>2</sup> / cycle
- Taux de perte	50% déjà inclus dans les produits et la marge brute



### Les Conseils des Techniciens

Attention au flétrissement bactérien, rotation de culture avec une autre famille fortement conseillée

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Aubergine	kg	2	3,12 €	6,24 €

**Votre surface :** 100 m<sup>2</sup>

TOTAL/m<sup>2</sup> TOTAL / 100 m<sup>2</sup>

6,24 €/m<sup>2</sup> 624 €

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/5/10	kg	0,1	1,98 €	0,20 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	kg	1	0,13 €	0,13 €
Paille	kg	1	0,05 €	0,05 €
<b>Semences/Plants</b>				
Sachet de semences	unité	1	0,09 €	0,09 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
Fongicides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
<b>Autres intrants</b>				
Paillage plastique	r.		- €	- €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/m<sup>2</sup> % charges TOTAL / 100 m<sup>2</sup>

0,2 €/m<sup>2</sup> 26% 20 €

0,13 €/m<sup>2</sup> 17% 13 €

0,05 €/m<sup>2</sup> 7% 5 €

0,09 €/m<sup>2</sup> 12% 9 €

0,3 €/m<sup>2</sup> 39% 30 €

**Total des intrants ( par m<sup>2</sup>)** 0,77 €/m<sup>2</sup>

100% 77 €

Main d'œuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Préparation du sol	heures	0,04	11,75 €	0,47 €
Amendements	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Plantation	heures	0,03	11,75 €	0,35 €
Remplacement plants	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Traitements	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Entretien (taille, arrosage)	heures	0,90	11,75 €	10,58 €
Récolte	heures	0,12	11,75 €	1,41 €

Main d'œuvre pour 100 m<sup>2</sup> 113 h.

représentant sur le cycle 4 h.

2 h.

3 h.

1 h.

1 h.

(1 ETP = 1607 heures / an) 90 h.

12 h.

0,14 ETP

**Total main-d'œuvre (par m<sup>2</sup>)** 1,13 h. 13,3 €/m<sup>2</sup>

**pour votre surface :** 1 328 €

MATRICE DE GAINS POUR :		100 m <sup>2</sup>			
RDT	PRIX	2,5 €/kg	3 €/kg	3,5 €/kg	4 €/kg
1,5 kg/m <sup>2</sup>		-1 030 €	-955 €	-880 €	-805 €
2 kg/m <sup>2</sup>		-905 €	-805 €	-705 €	-605 €
2,5 kg/m <sup>2</sup>		-780 €	-655 €	-530 €	-405 €
3 kg/m <sup>2</sup>		-655 €	-505 €	-355 €	-205 €

**MARGE BRUTE POUR 100 m<sup>2</sup>** -781 €

**COÛT DE PRODUCTION :** 7,02 €/kg

La valorisation de la main d'œuvre sur l'arrosage engendre une marge brute négative. Cela ne remet pas en cause la viabilité de la production lorsque la main d'œuvre est assurée par l'agriculteur lui-même.

### Bonnes pratiques environnementales

Favoriser les variétés adaptées au contexte climatique et hydrique local / Prévoir la récupération de l'eau de pluie dans des contenants hermétiques (pour éviter la prolifération des larves de moustiques notamment) - favoriser le goutte à goutte / Minimiser le travail du sol pour préserver la structure et la fertilité du sol. Prioriser les amendements organiques locaux (fumiers, composts) / Lutter contre les adventices et maintenir l'humidité du sol en saison sèche en utilisant les résidus de cultures saines pour pailler les sols (naturels biodégradables) / Alternier les cultures pour éviter l'appauvrissement du sol et la propagation des maladies / Confiner les légumes piqués pour éviter la prolifération des mouches.

Fiche technico-économique  
**PIMENT**



**CRITERES RETENUS**

- Mode de production	plein champ
- Variétés	antillais rouge ou jaune
- Durée du cycle	6 mois, 2 cycles possibles par an
- Densité	1,5 plants / m <sup>2</sup>
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	3 mois après plantation, pendant 3 mois
- Rendement après perte	1 kg / m <sup>2</sup> / cycle
- Taux de perte	50% déjà inclus dans les produits et la marge brute

**Les Conseils des Techniciens**  
 Attention aux virus et par conséquent à l'origine des plants

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Piment	kg	1,0	8,96 €	8,96 €

<b>Votre surface :</b>	<b>100 m<sup>2</sup></b>
TOTAL/m <sup>2</sup>	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
8,96 €/m <sup>2</sup>	<b>896 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/5/10	kg	0,1	1,98 €	0,20 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	kg	1	0,13 €	0,13 €
Paille	kg	1	0,05 €	0,05 €
<b>Semences/Plants</b>				
Sachet de semences	unité	1	0,06 €	0,06 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
Fongicides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
<b>Autres intrants</b>				
Paillage plastique, etc	m <sup>2</sup>		- €	- €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/m <sup>2</sup>	% charges	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
0,2 €/m <sup>2</sup>	27%	<b>20 €</b>
0,13 €/m <sup>2</sup>	18%	<b>13 €</b>
0,05 €/m <sup>2</sup>	7%	<b>5 €</b>
0,06 €/m <sup>2</sup>	8%	<b>6 €</b>
0,3 €/m <sup>2</sup>	41%	<b>30 €</b>

**Total des intrants (par m<sup>2</sup>)** 0,74 €/m<sup>2</sup>

100% **74 €**

Main d'œuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Préparation du sol	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Amendements	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Plantation	heures	0,04	11,75 €	0,47 €
Remplacement plants	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Traitements	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Entretien (taille, arrosage)	heures	0,90	11,75 €	10,58 €
Récolte	heures	0,24	11,75 €	2,82 €

**Main d'œuvre pour 100 m<sup>2</sup> 124 h.**  
 représentant sur le cycle  
 2 h.  
 2 h.  
 4 h.  
 1 h.  
 1 h.  
 90 h.  
 24 h.

**0,15 ETP**

(1 ETP = 1607 heures / an)

**Total main-d'œuvre (par m<sup>2</sup>)** 1,24 h. 14,6 €/m<sup>2</sup>

**pour votre surface : 1 457 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		100 m <sup>2</sup>			
RDT \ PRIX	7 €/kg	7,5 €/kg	8 €/kg	9 €/kg	
0,9 kg/m <sup>2</sup>	-901 €	-856 €	-811 €	-721 €	
1 kg/m <sup>2</sup>	-831 €	<b>-781 €</b>	<b>-731 €</b>	-631 €	
1,2 kg/m <sup>2</sup>	-691 €	<b>-631 €</b>	<b>-571 €</b>	-451 €	
1,5 kg/m <sup>2</sup>	-481 €	-406 €	-331 €	-181 €	

**MARGE BRUTE POUR 100 m<sup>2</sup> -635 €**

**COÛT DE PRODUCTION : 15,31 €/kg**

La valorisation de la main d'œuvre sur l'arrosage engendre une marge brute négative. Cela ne remet pas en cause la viabilité de la production lorsque la main d'œuvre est assurée par l'agriculteur lui-même.

**Bonnes pratiques environnementales**

Favoriser les variétés adaptées au contexte climatique et hydrique local / Prévoir la récupération de l'eau de pluie dans des contenants hermétiques (pour éviter la prolifération des larves de moustiques notamment) - favoriser le goutte à goutte / Minimiser le travail du sol pour préserver la structure et la fertilité du sol. Prioriser les amendements organiques locaux (fumiers, composts) / Lutter contre les adventices et maintenir l'humidité du sol en saison sèche en utilisant les résidus de cultures saines pour pailler les sols (naturels biodégradables) / Alternier les cultures pour éviter l'appauvrissement du sol et la propagation des maladies / Confiner les légumes piqués pour éviter la prolifération des mouches.

Fiche technico-économique  
**POIVRON**



CRITERES RETENUS	
- Mode de production	plein champ
- Variétés	wolo wonder
- Durée du cycle	6 mois, 2 cycles possibles par an
- Densité	1,5 plants / m <sup>2</sup>
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	3 mois après plantation, pendant 3 mois
- Rendement après perte	1,5 kg / m <sup>2</sup> / cycle
- Taux de perte	50% déjà inclus dans les produits et la marge brute

**Les Conseils des Techniciens**  
 Attention au flétrissement bactérien, rotation de culture avec autre famille que solanacée fortement conseillée / favoriser l'utilisation d'un fongicide et un acaricide AB / plantation entre avril et novembre

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Poivron	kg	1,5	9,10 €	13,65 €

<b>Votre surface :</b>	<b>100 m<sup>2</sup></b>
TOTAL/ha	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
13,65 €/m <sup>2</sup>	<b>1 365 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/5/10	kg	0,1	1,98 €	0,20 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	kg	1	0,13 €	0,13 €
Paille	kg	1	0,05 €	0,05 €
<b>Semences/Plants</b>				
Sachet de semences	unité	1	0,24 €	0,24 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
Fongicides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
<b>Autres intrants</b>				
Paillage plastique, etc	m <sup>2</sup>		- €	- €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/ha	% charges	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
0,2 €/m <sup>2</sup>	22%	<b>20 €</b>
0,13 €/m <sup>2</sup>	14%	<b>13 €</b>
0,05 €/m <sup>2</sup>	5%	<b>5 €</b>
0,24 €/m <sup>2</sup>	26%	<b>24 €</b>
0,3 €/m <sup>2</sup>	33%	<b>30 €</b>

**Total des intrants (par m<sup>2</sup>)** 0,92 €/m<sup>2</sup>

100% **92 €**

Main d'œuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Préparation du sol	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Amendements	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Plantation	heures	0,04	11,75 €	0,47 €
Remplacement plants	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Traitements	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Entretien (taille, arrosage manuel)	heures	0,90	11,75 €	10,58 €
Récolte	heures	0,12	11,75 €	1,41 €

**Main d'œuvre pour 100 m<sup>2</sup> 112 h.**  
 représentant sur le cycle

2 h.
2 h.
4 h.
1 h.
1 h.
90 h.
12 h.

**0,14 ETP**  
 (1 ETP = 1607 heures / an)

**Total main-d'œuvre (par m<sup>2</sup>)** 1,12 h. 13,2 €/m<sup>2</sup>

**pour votre surface : 1 316 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		100 m <sup>2</sup>			
RDT	PRIX	8,5 €/kg	9 €/kg	9,5 €/kg	10 €/kg
1 kg/m <sup>2</sup>	-558 €	-508 €	-458 €	-408 €	
1,5 kg/m <sup>2</sup>	-133 €	<b>-58 €</b>	<b>17 €</b>	92 €	
2 kg/m <sup>2</sup>	292 €	<b>392 €</b>	<b>492 €</b>	592 €	
2,5 kg/m <sup>2</sup>	717 €	842 €	967 €	1 092 €	

**MARGE BRUTE POUR 100 m<sup>2</sup> -43 €**

**COÛT DE PRODUCTION : 9,39 €/kg**

La valorisation de la main d'œuvre sur l'arrosage engendre une marge brute négative. Cela ne remet pas en cause la viabilité de la production lorsque la main d'œuvre est assurée par l'agriculteur lui-même.

**Bonnes pratiques environnementales**

Favoriser les variétés adaptées au contexte climatique et hydrique local / Prévoir la récupération de l'eau de pluie dans des contenants hermétiques (pour éviter la prolifération des larves de moustiques notamment) - favoriser le goutte à goutte / Minimiser le travail du sol pour préserver la structure et la fertilité du sol. Prioriser les amendements organiques locaux (fumiers, composts) / Lutter contre les adventices et maintenir l'humidité du sol en saison sèche en utilisant les résidus de cultures saines pour pailler les sols (naturels biodégradables) / Alternier les cultures pour éviter l'appauvrissement du sol et la propagation des maladies / Confiner les légumes piqués pour éviter la prolifération des mouches.

MAYOTTE 2024



PRÉFET  
DE MAYOTTE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Fiche technico-économique CHOU

### CRITERES RETENUS

- Mode de production	plein champ
- Variétés	bluejay
- Durée du cycle	3,5 mois, 2 cycles possibles par an
- Densité	4 plants / m <sup>2</sup>
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	3 mois après plantation, pendant 0,5 mois
- Rendement après perte	4 kg / m <sup>2</sup> / cycle
- Taux de perte	25 % déjà inclus dans les produits et la marge brute



### Les Conseils des Techniciens

Nettoyage et effeuillage important / Utiliser un antilimace AB et insecticide AB / plantation entre avril et novembre

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Chou	kg	4,0	2,65 €	10,60 €

**Votre surface :** **100 m<sup>2</sup>**

TOTAL/m<sup>2</sup> TOTAL / 100 m<sup>2</sup>  
10,60 €/m<sup>2</sup> **1 060 €**

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/5/10	kg	0,1	1,98 €	0,20 €
<b>Matière organique</b>				
Fumier	kg	1	0,13 €	0,13 €
Paille	kg	1	0,05 €	0,05 €
<b>Semences/Plants</b>				
Sachet de semences	unité	1	0,10 €	0,10 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
Fongicides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
<b>Autres intrants</b>				
Paillage plastique, etc	m <sup>2</sup>		- €	- €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/m <sup>2</sup>	% charges	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
0,2 €/m <sup>2</sup>	25%	<b>20 €</b>
0,13 €/m <sup>2</sup>	17%	<b>13 €</b>
0,05 €/m <sup>2</sup>	6%	<b>5 €</b>
0,1 €/m <sup>2</sup>	13%	<b>10 €</b>
0,3 €/m <sup>2</sup>	39%	<b>30 €</b>
	100%	<b>78 €</b>

**Total des intrants (par m<sup>2</sup>)** **0,78 €/m<sup>2</sup>**

Main d'œuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Préparation du sol	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Amendements	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Plantation	heures	0,05	11,75 €	0,59 €
Remplacement plants	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Traitements	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Entretien (effeuillage, arrosage)	heures	0,45	11,75 €	5,29 €
Récolte	heures	0,12	11,75 €	1,41 €

**Main d'œuvre pour 100 m<sup>2</sup> 68 h.**  
représentant sur le cycle

- 2 h.
- 2 h.
- 5 h.
- 1 h.
- 1 h.
- 45 h.
- 12 h.

**0,15 ETP**

(1 ETP = 1607 heures / an)

**Total main-d'œuvre (par m<sup>2</sup>)** **0,68 h.** **7,99 €/m<sup>2</sup>**

**pour votre surface :** **799 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		100 m <sup>2</sup>			
RDT	PRIX	2 €/kg	2,5 €/kg	3 €/kg	3,5 €/kg
3,5 kg/m <sup>2</sup>	-177 €	-2 €	173 €	348 €	
4 kg/m <sup>2</sup>	-77 €	<b>123 €</b>	<b>323 €</b>	523 €	
4,5 kg/m <sup>2</sup>	23 €	<b>248 €</b>	<b>473 €</b>	698 €	
5 kg/m <sup>2</sup>	123 €	373 €	623 €	873 €	

**MARGE BRUTE POUR 100 m<sup>2</sup> 183 €**

**COÛT DE PRODUCTION :** **2,19 €/kg**

Les marges brutes les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.

### Bonnes pratiques environnementales

Favoriser les variétés adaptées au contexte climatique et hydrique local / Prévoir la récupération de l'eau de pluie dans des contenants hermétiques (pour éviter la prolifération des larves de moustiques notamment) - favoriser le goutte à goutte / Minimiser le travail du sol pour préserver la structure et la fertilité du sol. Prioriser les amendements organiques locaux (fumiers, composts) / Lutter contre les adventices et maintenir l'humidité du sol en saison sèche en utilisant les résidus de cultures saines pour pailler les sols (naturels biodégradables) / Alternier les cultures pour éviter l'appauvrissement du sol et la propagation des maladies / Confiner les légumes piqués pour éviter la prolifération des mouches.

MAYOTTE 2024



PRÉFET  
DE MAYOTTE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Fiche technico-économique

## MANIOC

## CRITERES RETENUS

- Mode de production	plein champ
- Variétés / espèces / races	manioc 6mois/12 mois
- Durée du cycle	12 mois, 1 cycle possible par an
- Densité	1,5 plants / m <sup>2</sup>
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	6 mois après plantation, pendant 6 mois
- Rendement après perte	2 kg / m <sup>2</sup> / cycle
- Taux de perte	25 % déjà inclus dans les produits et la marge brute



## Les Conseils des Techniciens

Nettoyage important /Dératisation (piège mécanique) + nettoyage des abords / Plantation entre septembre et novembre

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Manioc	kg	2,0	1,54 €	3,08 €

**Votre surface :** 100 m<sup>2</sup>

TOTAL/m<sup>2</sup> 3,08 €/m<sup>2</sup>  
TOTAL / 100 m<sup>2</sup> 308 €

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/5/10	kg	0,1	1,98 €	0,20 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	kg	1	0,13 €	0,13 €
Paille	kg		- €	- €
<b>Semences/Plants</b>				
Plants en rejet	unité	1,5	0,10 €	0,15 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait		- €	- €
Fongicides	forfait		- €	- €
<b>Autres intrants</b>				
Paillage plastique	m <sup>2</sup>		- €	- €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/m<sup>2</sup> % charges TOTAL / 100 m<sup>2</sup>

0,2 €/m<sup>2</sup> 41% 20 €

0,13 €/m<sup>2</sup> 27% 13 €

0,15 €/m<sup>2</sup> 31% 15 €

**Total des intrants (par m<sup>2</sup>)** 0,478 €/m<sup>2</sup>

100% 48 €

Main d'œuvre	heures	Quantité	Prix unitaire	Montant
Préparation du sol	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Amendements	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Plantation	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Remplacement plants	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Traitements	heures		11,75 €	
Entretien (taille, desherbage)	heures	0,12	11,75 €	1,41 €
Récolte	heures	0,18	11,75 €	2,12 €

Main d'œuvre pour 100m<sup>2</sup> 37 h.  
représentant sur le cycle  
2 h.  
2 h.  
2 h.  
1 h.  
12 h.  
18 h.

0,02 ETP

(1 ETP = 1607 heures / an)

**Total main-d'œuvre (par m<sup>2</sup>)** 0,37 h. 4,348 €/m<sup>2</sup>

pour votre surface : 435 €

MATRICE DE GAINS POUR :		100 m <sup>2</sup>			
RDT	PRIX	1 €/kg	1,5 €/kg	2 €/kg	2,5 €/kg
1,5 kg/m <sup>2</sup>		-333 €	-258 €	-183 €	-108 €
2 kg/m <sup>2</sup>		-283 €	-183 €	-83 €	17 €
2,5 kg/m <sup>2</sup>		-233 €	-108 €	17 €	142 €
3 kg/m <sup>2</sup>		-183 €	-33 €	117 €	267 €

MARGE BRUTE POUR 100 m<sup>2</sup> -175 €

COÛT DE PRODUCTION : 2,41 €/kg

La valorisation de la main d'œuvre sur l'arrosage engendre une marge brute négative. Cela ne remet pas en cause la viabilité de la production lorsque la main d'œuvre est assurée par l'agriculteur lui-même.

## Bonnes pratiques environnementales

Favoriser les variétés adaptées au contexte climatique et hydrique local / Prévoir la récupération de l'eau de pluie dans des contenants hermétiques (pour éviter la prolifération des larves de moustiques notamment) - favoriser le goutte à goutte / Minimiser le travail du sol pour préserver la structure et la fertilité du sol. Prioriser les amendements organiques locaux (fumiers, composts) / Lutter contre les adventices et maintenir l'humidité du sol en saison sèche en utilisant les résidus de cultures saines pour pailler les sols (naturels biodégradables) / Alterner les cultures pour éviter l'appauvrissement du sol et la propagation des maladies / ne pas planter le manioc seul mais en association de culture pour éviter l'érosion des sols

**Fiche technico-économique  
 SONGE**



CRITERES RETENUS	
- Mode de production	plein champ
- Variétés	variété locale
- Durée du cycle	12 mois, 1 cycle possible par an
- Densité	2 plants / m <sup>2</sup>
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	6 mois après plantation, pendant 6 mois
- Rendement après perte	2 kg / m <sup>2</sup> / cycle
- Taux de perte	25 % déjà inclus dans les produits et la marge brute

**Les Conseils des Techniciens**  
 Nettoyage important / Dératisation (piège mécanique) + nettoyage des abords / Plantation entre octobre et novembre / privilégier les endroits très humides voire marécageux / associer avec d'autres cultures (bananes, ambrevades)

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Songe	kg	2,0	2,55 €	5,10 €

<b>Votre surface :</b>	<b>100 m<sup>2</sup></b>
TOTAL/ha	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
5,10 €/m <sup>2</sup>	<b>510 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/5/10	kg	0,1	1,98 €	0,10 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	kg	1	0,13 €	0,07 €
Paille	kg		- €	- €
<b>Semences/Plants</b>				
Plants en rejet	unité	2	0,10 €	0,20 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait		- €	- €
Fongicides	forfait		- €	- €
<b>Autres intrants</b>				
Paillage plastique	m <sup>2</sup>		- €	- €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/ha	% charges	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
0,1 €/m <sup>2</sup>	27%	<b>10 €</b>
0,07 €/m <sup>2</sup>	18%	<b>7 €</b>
0,2 €/m <sup>2</sup>	55%	<b>20 €</b>

**Total des intrants (par m<sup>2</sup>)** 0,36 €/m<sup>2</sup>

100% **36 €**

Main d'œuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Préparation du sol	heures	0,04	11,75 €	0,47 €
Amendements	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Plantation	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Remplacement plants	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Traitements	heures		11,75 €	
Entretien (taille, arrosage)	heures	0,60	11,75 €	7,05 €
Récolte	heures	0,02	11,75 €	0,24 €

**Main d'œuvre pour 100 m<sup>2</sup> 71 h.**  
 représentant sur le cycle  
 4 h.  
 2 h.  
 2 h.  
 1 h.  
 (1 ETP = 1607 heures / an) 60 h.  
 2 h.

**0,04 ETP**

**Total main-d'œuvre (par m<sup>2</sup>)** 0,71 h. 8,34 €/m<sup>2</sup>

**pour votre surface : 834 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		100 m <sup>2</sup>			
RDT	PRIX	2 €/kg	2,5 €/kg	3 €/kg	3,5 €/kg
1,5 kg/m <sup>2</sup>		-571 €	-496 €	-421 €	-346 €
2 kg/m <sup>2</sup>		-471 €	<b>-371 €</b>	<b>-271 €</b>	-171 €
2,5 kg/m <sup>2</sup>		-371 €	<b>-246 €</b>	<b>-121 €</b>	4 €
3 kg/m <sup>2</sup>		-271 €	-121 €	29 €	179 €

**MARGE BRUTE POUR 100 m<sup>2</sup> -361 €**  
**COÛT DE PRODUCTION : 4,35 €/kg**

La valorisation de la main d'œuvre sur l'arrosage engendre une marge brute négative. Cela ne remet pas en cause la viabilité de la production lorsque la main d'œuvre est assurée par l'agriculteur lui-même.

**Bonnes pratiques environnementales**

Favoriser sa culture sous couvert forestier (agroforesterie), Favoriser les variétés adaptées au contexte climatique et hydrique local / Prévoir la récupération de l'eau de pluie dans des contenants hermétiques (pour éviter la prolifération des larves de moustiques notamment) - favoriser le goutte à goutte / Minimiser le travail du sol pour préserver la structure et la fertilité du sol. Prioriser les amendements organiques locaux (fumiers, composts) / Lutter contre les adventices et maintenir l'humidité du sol en saison sèche en utilisant les résidus de cultures saines pour pailler les sols (naturels biodégradables) / Alternier les cultures pour éviter l'appauvrissement du sol et la propagation des maladies

Fiche technico-économique  
**TOMATE**

**CRITERES RETENUS**

- Mode de production	plein champ
- Variétés / espèces / races	mogal
- Durée du cycle	6 mois, 1 cycle possible par an
- Densité	1,5 plants / m <sup>2</sup>
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	2,5 mois après plantation, pendant 3,5 mois
- Rendement après perte	3 kg / m <sup>2</sup> / cycle
- Taux de perte	50% déjà inclus dans les produits et la marge brute



**Les Conseils des Techniciens**  
 Taille, pollinisation et tuteurage à prévoir Attention au flétrissement bactérien, rotation de culture avec autre famille fortement conseillé / filet de protection en saison sèche / protection phytosanitaire AB

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Tomate	kg	3	3,90 €	11,70 €

<b>Votre surface :</b>	<b>100 m<sup>2</sup></b>
TOTAL/m <sup>2</sup>	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
11,7 €/m <sup>2</sup>	<b>1 170 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/5/10	kg	0,1	1,98 €	0,20 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	kg	1	0,13 €	0,13 €
Paille	kg	1	0,05 €	0,05 €
<b>Semences/Plants</b>				
Sachet de semences	unité	1	0,10 €	0,10 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
Fongicides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
<b>Autres intrants</b>				
Paillage plastique	m <sup>2</sup>		- €	- €
<b>Irrigation</b>				
eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/ha	% charges	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
0,2 €/m <sup>2</sup>	25%	<b>20 €</b>
0,13 €/m <sup>2</sup>	17%	<b>13 €</b>
0,05 €/m <sup>2</sup>	6%	<b>5 €</b>
0,1 €/m <sup>2</sup>	13%	<b>10 €</b>
0,3 €/m <sup>2</sup>	39%	<b>30 €</b>

**Total des intrants ( par m<sup>2</sup> )** 0,78 €/m<sup>2</sup>

100% **78 €**

Main d'œuvre	heures	Quantité	Prix unitaire	Montant
Préparation du sol	heures	0,06	11,75 €	0,71 €
Amendements	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Plantation	heures	0,05	11,75 €	0,59 €
Remplacement plants	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Traitements	heures	0,06	11,75 €	0,71 €
Entretien (taille, arrosage manuel)	heures	0,90	11,75 €	10,58 €
Récolte	heures	0,06	11,75 €	0,71 €

<b>Main d'œuvre pour 100 m<sup>2</sup> représentant sur le cycle</b>	<b>116 h.</b>
	6 h.
	2 h.
	5 h.
	1 h.
	6 h.
	90 h.
	6 h.

**0,14 ETP**

(1 ETP = 1607 heures / an) **pour votre surface : 1 363 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		100 m <sup>2</sup>			
RDT \ PRIX	3 €/kg	3,5 €/kg	4 €/kg	5 €/kg	MARGE BRUTE POUR 100 m <sup>2</sup>
2,5 kg/m <sup>2</sup>	-691 €	-566 €	-441 €	-191 €	<b>-271 €</b>
3 kg/m <sup>2</sup>	-541 €	<b>-391 €</b>	<b>-241 €</b>	59 €	<b>COÛT DE PRODUCTION : 4,80 €/kg</b>
3,5 kg/m <sup>2</sup>	-391 €	<b>-216 €</b>	<b>-41 €</b>	309 €	
4 kg/m <sup>2</sup>	-241 €	-41 €	159 €	559 €	

La valorisation de la main d'œuvre sur l'arrosage engendre une marge brute négative. Cela ne remet pas en cause la viabilité de la production lorsque la main d'œuvre est assurée par l'agriculteur lui-même.

**Bonnes pratiques environnementales**

Favoriser les variétés adaptées au contexte climatique et hydrique local / Prévoir la récupération de l'eau de pluie dans des contenants hermétiques (pour éviter la prolifération des larves de moustiques notamment) - favoriser le goutte à goutte / Minimiser le travail du sol pour préserver la structure et la fertilité du sol. Prioriser les amendements organiques locaux (fumiers, composts) / Lutter contre les adventices et maintenir l'humidité du sol en saison sèche en utilisant les résidus de cultures saines pour pailler les sols (naturels biodégradables) / Alterner les cultures pour éviter l'appauvrissement du sol et la propagation des maladies / Confiner les légumes piqués pour éviter la prolifération des mouches.

MAYOTTE 2024

## Fiche technico-économique CURCUMA

### CRITERES RETENUS

- Mode de production	plein champ
- Variétés	longa
- Durée du cycle	12 mois, 1 cycle possible par an
- Densité	4 plants / m <sup>2</sup>
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	5 mois après plantation, pendant 7 mois
- Rendement après perte	1,5 kg / m <sup>2</sup> / cycle
- Taux de perte	50% déjà inclus dans les produits et la marge brute



### Les Conseils des Techniciens

Nettoyage important /Dératisation (piège mécanique) + nettoyage des abords / mesure antiérosive à mettre en place

**Votre surface : 100 m<sup>2</sup>**

TOTAL/ha TOTAL / 100 m<sup>2</sup>  
5,13 €/m<sup>2</sup> **513 €**

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Curcuma	kg	1,5	3,42 €	5,13 €

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/5/10	kg	0,1	1,98 €	0,10 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	kg	1	0,13 €	0,07 €
Paille	kg		- €	- €
<b>Semences/Plants</b>				
plants	unité	4	0,10 €	0,40 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait		- €	- €
Fongicides	forfait		- €	- €
<b>Autres intrants</b>				
Paillage plastique, etc	m <sup>2</sup>		- €	- €
<b>Irrigation</b>				
eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/ha	% charges	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
0,1 €/m <sup>2</sup>	18%	<b>10 €</b>
0,07 €/m <sup>2</sup>	12%	<b>7 €</b>
0,4 €/m <sup>2</sup>	71%	<b>40 €</b>

**Total des intrants ( par m<sup>2</sup>) 0,56 €/m<sup>2</sup>**

100% **56 €**

Main d'œuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Préparation du sol	heures	0,12	11,75 €	1,41 €
Amendements	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Plantation	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Remplacement plants	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Traitements	heures		11,75 €	
Entretien (taille, divers)	heures	0,06	11,75 €	0,71 €
Récolte	heures	0,12	11,75 €	1,41 €

<b>Main d'œuvre pour 100m<sup>2</sup> 35 h.</b>
représentant sur le cycle
12 h.
2 h.
2 h.
1 h.
6 h.
12 h.

**0,02 ETP**

(1 ETP = 1607 heures / an)

**Total main-d'œuvre ( par m<sup>2</sup>) 0,35 h. 4,11 €/m<sup>2</sup>**

**pour votre surface : 411 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		100 m <sup>2</sup>			
RDT \ PRIX	2,5 €/kg	3 €/kg	3,5 €/kg	4 €/kg	
1 kg/m <sup>2</sup>	-218 €	-168 €	-118 €	-68 €	
1,5 kg/m <sup>2</sup>	-93 €	<b>-18 €</b>	<b>57 €</b>	132 €	
2 kg/m <sup>2</sup>	32 €	<b>132 €</b>	<b>232 €</b>	332 €	
2,5 kg/m <sup>2</sup>	157 €	282 €	407 €	532 €	

**MARGE BRUTE POUR 100 m<sup>2</sup> 45 €**

**COÛT DE PRODUCTION : 3,12 €/kg**

Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.

### Bonnes pratiques environnementales

Favoriser les variétés adaptées au contexte climatique et hydrique local / Prévoir la récupération de l'eau de pluie dans des contenants hermétiques (pour éviter la prolifération des larves de moustiques notamment) - favoriser le goutte à goutte / Minimiser le travail du sol pour préserver la structure et la fertilité du sol. Prioriser les amendements organiques locaux (fumiers, composts) / Lutter contre les adventices et maintenir l'humidité du sol en saison sèche en utilisant les résidus de cultures saines pour pailler les sols (naturels biodégradables) / Alternier les cultures pour éviter l'appauvrissement du sol et la propagation des maladies

MAYOTTE 2024		Fiche technico-économique CONCOMBRE SOUS ABRI						
 		CRITERES RETENUS						
<b>- Mode de production</b> <b>- Variétés</b> <b>- Durée du cycle</b> <b>- Densité</b> <b>- Irrigation</b> <b>- Mécanisation</b> <b>- Récolte</b> <b>- Rendement après perte</b> <b>- Taux de perte</b>		sous abris, pleine terre kyoto 3 mois, 3 cycles possibles par an 4 plants / m <sup>2</sup> irrigué non mécanisé 1 mois après plantation, pendant 2mois 9 kg / m <sup>2</sup> / cycle 25% déjà inclus dans les produits et la marge brute			<b>Les Conseils des Techniciens</b> Dératissage (piège mécanique) + nettoyage des abords / protection phytosanitaire AB / repiquage après semis, palissage et taille à prévoir			
<b>PRODUITS</b> Concombre sous abri		Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant	<b>Votre surface : 100 m<sup>2</sup></b> TOTAL/m <sup>2</sup> TOTAL / 100 m <sup>2</sup> 19,53 €/m <sup>2</sup> <b>1 953 €</b>		
<b>CHARGES</b> <b>Engrais</b> Minéral type 14/5/10 <b>Matière organique</b> Fiente de poule séchée Paille <b>Semences/Plants</b> Sachet de semences <b>Produits de traitement</b> Insecticides Fongicides <b>Autres intrants</b> Paillage plastique, fils, etc <b>Irrigation</b> Eau de réseau ou pompée (essence)		Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant	TOTAL/m <sup>2</sup>	% charges	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
		kg	0,1	1,98 €	0,20 €	0,2 €/m <sup>2</sup>	9%	<b>20 €</b>
		kg	1	0,13 €	0,13 €	0,13 €/m <sup>2</sup>	6%	<b>13 €</b>
		kg	1	0,05 €	0,05 €	0,05 €/m <sup>2</sup>	2%	<b>5 €</b>
		unité	1	0,17 €	0,17 €	0,17 €/m <sup>2</sup>	8%	<b>17 €</b>
		forfait	1	0,15 €	0,15 €	0,3 €/m <sup>2</sup>	14%	<b>30 €</b>
		forfait	1	0,15 €	0,15 €			
		m <sup>2</sup>	1	0,70 €	0,70 €	0,7 €/m <sup>2</sup>	32%	<b>70 €</b>
		m <sup>3</sup>	0,36	1,75 €	0,63 €	0,63 €/m <sup>2</sup>	29%	<b>63 €</b>
<b>Total des intrants ( par m<sup>2</sup>)</b>					<b>2,18 €/m<sup>2</sup></b>	100%	<b>218 €</b>	
<b>Main d'œuvre</b>		heures	0,02	11,75 €	0,24 €	<b>Main d'œuvre pour 100 m<sup>2</sup> 29 h.</b> représentant sur le cycle		
Préparation du sol		heures	0,02	11,75 €	0,24 €	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;"><b>0,07 ETP</b></div>		
Amendements		heures	0,03	11,75 €	0,35 €	2 h.		
Plantation		heures	0,01	11,75 €	0,12 €	3 h.		
Remplacement plants		heures	0,02	11,75 €	0,24 €	1 h.		
Traitements		heures	0,10	11,75 €	1,18 €	2 h.		
Entretien (taille, divers)		heures	0,09	11,75 €	1,06 €	10 h.		
Récolte		heures				9 h.		
<b>Total main-d'œuvre (par m<sup>2</sup>)</b>			<b>0,29 h.</b>	<b>3,41 €/m<sup>2</sup></b>		<b>pour votre surface : 341 €</b>		
<b>MATRICE DE GAINS POUR :</b>		<b>100 m<sup>2</sup></b>			<b>MARGE BRUTE POUR 100 m<sup>2</sup> 1 394 €</b>			
RDT \ PRIX	1,5 €/kg	2 €/kg	2,5 €/kg	3 €/kg	<b>COÛT DE PRODUCTION : 0,62 €/kg</b> Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.			
8 kg/m <sup>2</sup>	641 €	1 041 €	1 441 €	1 841 €				
9 kg/m <sup>2</sup>	791 €	<b>1 241 €</b>	<b>1 691 €</b>	2 141 €				
10 kg/m <sup>2</sup>	941 €	<b>1 441 €</b>	<b>1 941 €</b>	2 441 €				
11 kg/m <sup>2</sup>	1 091 €	1 641 €	2 191 €	2 741 €				
<b>Bonnes pratiques environnementales</b>								
Favoriser les variétés adaptées au contexte climatique et hydrique local / Prévoir la récupération de l'eau de pluie dans des contenants hermétiques (pour éviter la prolifération des larves de moustiques notamment) - favoriser le goutte à goutte / Minimiser le travail du sol pour préserver la structure et la fertilité du sol. Prioriser les amendements organiques locaux (fumiers, composts) / Lutter contre les adventices et maintenir l'humidité du sol en saison sèche en utilisant les résidus de cultures saines pour pailler les sols (naturels biodégradables) / Alternier les cultures pour éviter l'appauvrissement du sol et la propagation des maladies / Confiner les légumes piqués pour éviter la prolifération des mouches.								

Fiche technico-économique  
**SALADE SOUS ABRI**



CRITERES RETENUS	
- Mode de production	sous abri, pleine terre
- Variétés	magenta ou goldorac
- Durée du cycle	1,5 mois, 8 cycles possibles par an
- Densité	9 plants / m <sup>2</sup>
- Irrigation	irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	1,5 mois après plantation
- Rendement après perte	3 kg / m <sup>2</sup> / cycle
- Taux de perte	25% déjà inclus dans les produits et la marge brute

**Les Conseils des Techniciens**  
 Prévoir Anti-limace AB / Plantation et repiquage toute l'année

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Salade sous abri	kg	3	3,70 €	11,10 €

<b>Votre surface :</b>	<b>100 m<sup>2</sup></b>
TOTAL/ha	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
11,10 €/m <sup>2</sup>	<b>1 110 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/5/10	kg	0,1	2,65 €	0,27 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	kg	1	0,13 €	0,13 €
Paille	kg	1	0,05 €	0,05 €
<b>Semences/Plants</b>				
Sachet de semences	unité	1	0,24 €	0,24 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
Fongicides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
<b>Autres intrants</b>				
Paillage plastique, etc	m <sup>2</sup>		- €	- €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau ou pompée (essence)	m <sup>3</sup>	0,6	1,75 €	1,05 €

TOTAL/m <sup>2</sup>	% charges	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
0,27 €/m <sup>2</sup>	13%	<b>27 €</b>
0,13 €/m <sup>2</sup>	6%	<b>13 €</b>
0,05 €/m <sup>2</sup>	2%	<b>5 €</b>
0,24 €/m <sup>2</sup>	12%	<b>24 €</b>
0,3 €/m <sup>2</sup>	15%	<b>30 €</b>
1,05 €/m <sup>2</sup>	52%	<b>105 €</b>
<b>100%</b>		<b>204 €</b>

**Total des intrants ( par m<sup>2</sup>)** 2,04 €/m<sup>2</sup>

Main d'œuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Préparation du sol	heures	0,06	11,75 €	0,71 €
Amendements	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Plantation	heures	0,05	11,75 €	0,59 €
Remplacement plants	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Traitements	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Entretien (désherbage)	heures	0,06	11,75 €	0,71 €
Récolte	heures	0,09	11,75 €	1,06 €

**Main d'œuvre pour 100 m<sup>2</sup> 30 h.**  
 représentant sur le cycle  
 6 h.  
 2 h.  
 5 h.  
 1 h.  
 1 h.  
 6 h.  
 9 h.

**0,15 ETP**

**pour votre surface : 353 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		100 m <sup>2</sup>			
RDT	PRIX	3,5 €/kg	3,7 €/kg	4 €/kg	4,2 €/kg
2,5 kg/m <sup>2</sup>		319 €	369 €	444 €	494 €
3 kg/m <sup>2</sup>		494 €	<b>554 €</b>	<b>644 €</b>	704 €
3,5 kg/m <sup>2</sup>		669 €	<b>739 €</b>	<b>844 €</b>	914 €
4 kg/m <sup>2</sup>		844 €	924 €	1 044 €	1 124 €

**MARGE BRUTE POUR 100 m<sup>2</sup> 554 €**  
**COÛT DE PRODUCTION : 1,85 €/kg**

Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.

**Bonnes pratiques environnementales**

Favoriser les variétés adaptées au contexte climatique et hydrique local / Prévoir la récupération de l'eau de pluie dans des contenants hermétiques (pour éviter la prolifération des larves de moustiques notamment) - favoriser le goutte à goutte / Minimiser le travail du sol pour préserver la structure et la fertilité du sol. Prioriser les amendements organiques locaux (fumiers, composts) / Lutter contre les adventices et maintenir l'humidité du sol en saison sèche en utilisant les résidus de cultures saines pour pailler les sols (naturels biodégradables) / Alternier les cultures pour éviter l'appauvrissement du sol et la propagation des maladies

MAYOTTE 2024		Fiche technico-économique COURGETTE SOUS ABRI						
								
CRITERES RETENUS								
- Mode de production		sous abri, pleine terre						
- Variétés / espèces / races		zodiac						
- Durée du cycle		4 mois, 2 cycles possibles par an						
- Densité		1 plant / m <sup>2</sup>						
- Irrigation		irrigué						
- Mécanisation		non mécanisé						
- Récolte		2 mois après plantation, pendant 2mois						
- Rendement après perte		2,5 kg / m <sup>2</sup> / cycle						
- Taux de perte		17% déjà inclus dans les produits et la marge brute						
PRODUITS		Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant	Votre surface : 100 m <sup>2</sup>		
Courgette sous abri		kg	2,5	3,39 €	8,48 €	TOTAL/m <sup>2</sup>	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>	
						8,48 €/m <sup>2</sup>	848 €	
CHARGES		Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant	TOTAL/ha	% charges	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
<b>Engrais</b>								
Minéral type 14/5/10		kg	0,1	1,98 €	0,20 €	0,2 €/m <sup>2</sup>	9%	20 €
<b>Matière organique</b>								
Fiente de poule séchée		kg	1	0,13 €	0,13 €	0,13 €/m <sup>2</sup>	6%	13 €
Paille		kg	1	0,05 €	0,05 €	0,05 €/m <sup>2</sup>	2%	5 €
<b>Semences/Plants</b>								
Sachet de semences		unité	1	0,32 €	0,32 €	0,32 €/m <sup>2</sup>	15%	32 €
<b>Produits de traitement</b>								
Insecticides		forfait	1	0,15 €	0,15 €	0,3 €/m <sup>2</sup>	14%	30 €
Fongicides		forfait	1	0,15 €	0,15 €			
<b>Autres intrants</b>								
Paillage plastique, fils, etc		m <sup>2</sup>	1	0,70 €	0,70 €	0,7 €/m <sup>2</sup>	33%	70 €
<b>Irrigation</b>								
Eau de réseau ou pompée (essence)		m <sup>3</sup>	0,24	1,75 €	0,42 €	0,42 €/m <sup>2</sup>	20%	42 €
<b>Total des intrants ( par m<sup>2</sup>)</b>					<b>2,12 €/m<sup>2</sup></b>		100%	<b>212 €</b>
<b>Main d'œuvre</b>								
Préparation du sol		heures	0,02	11,75 €	0,24 €			27 h.
Amendements		heures	0,02	11,75 €	0,24 €			2 h.
Plantation		heures	0,03	11,75 €	0,35 €			3 h.
Remplacement plants		heures	0,01	11,75 €	0,12 €			1 h.
Traitements		heures	0,02	11,75 €	0,24 €			2 h.
Entretien (palissage)		heures	0,08	11,75 €	0,94 €			8 h.
Récolte		heures	0,09	11,75 €	1,06 €			9 h.
<b>Total main-d'œuvre (par m<sup>2</sup>)</b>			<b>0,27 h.</b>	<b>3,17 €/m<sup>2</sup></b>				<b>pour votre surface : 317 €</b>
<b>MATRICE DE GAINS POUR :</b>		<b>100 m<sup>2</sup></b>			<b>MARGE BRUTE POUR 100 m<sup>2</sup></b>		<b>318 €</b>	
RDT \ PRIX	2 €/kg	2,5 €/kg	3 €/kg	3,5 €/kg	<b>COÛT DE PRODUCTION :</b>		<b>2,12 €/kg</b>	
2 kg/m <sup>2</sup>	-129 €	-29 €	71 €	171 €				
2,5 kg/m <sup>2</sup>	-29 €	96 €	221 €	346 €				
3 kg/m <sup>2</sup>	71 €	221 €	371 €	521 €				
3,5 kg/m <sup>2</sup>	171 €	346 €	521 €	696 €	Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.			
<b>Bonnes pratiques environnementales</b>								
Favoriser les variétés adaptées au contexte climatique et hydrique local / Prévoir la récupération de l'eau de pluie dans des contenants hermétiques (pour éviter la prolifération des larves de moustiques notamment) - favoriser le goutte à goutte / Minimiser le travail du sol pour préserver la structure et la fertilité du sol. Prioriser les amendements organiques locaux (fumiers, composts) / Lutter contre les adventices et maintenir l'humidité du sol en saison sèche en utilisant les résidus de cultures saines pour pailler les sols (naturels biodégradables) / Alternier les cultures pour éviter l'appauvrissement du sol et la propagation des maladies / Confiner les légumes piqués pour éviter la prolifération des mouches.								

Fiche technico-économique  
 TOMATE SOUS ABRI

CRITERES RETENUS

- Mode de production	sous abri, pleine terre
- Variétés	mogal
- Durée du cycle	5 mois, 1 cycle possible par an
- Densité	1,5 plants / m <sup>2</sup>
- Irrigation	irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	2,5 mois après plantation, pendant 2,5 mois
- Rendement après perte	4,5 kg / m <sup>2</sup> / cycle
- Taux de perte	25% déjà inclus dans les produits et la marge brute



Les Conseils des Techniciens

Taille, pollinisation et tuteurage à prévoir  
 Attention au flétrissement bactérien, rotation de culture avec autre famille fortement conseillé / protection phytosanitaire AB

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Tomate	kg	4,5	3,90 €	17,55 €

<b>Votre surface :</b>	<b>100 m<sup>2</sup></b>
TOTAL/m <sup>2</sup>	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
17,55 €/m <sup>2</sup>	<b>1 755 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/5/10	kg	0,1	1,98 €	0,20 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	kg	1	0,13 €	0,13 €
Paille	kg	1	0,05 €	0,05 €
<b>Semences/Plants</b>				
sachet de semences	unité	1	0,10 €	0,10 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait	1	0,015 €	0,02 €
Fongicides	forfait	1	0,015 €	0,02 €
<b>Autres intrants</b>				
Paillage plastique, fils, etc	m <sup>2</sup>	1	0,70 €	0,70 €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau ou pompée (essence)	m <sup>3</sup>	0,45	1,75 €	0,79 €

TOTAL/m <sup>2</sup>	% charges	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
0,2 €/m <sup>2</sup>	10%	<b>20 €</b>
0,13 €/m <sup>2</sup>	7%	<b>13 €</b>
0,05 €/m <sup>2</sup>	3%	<b>5 €</b>
0,1 €/m <sup>2</sup>	5%	<b>10 €</b>
0,03 €/m <sup>2</sup>	2%	<b>3 €</b>
0,7 €/m <sup>2</sup>	35%	<b>70 €</b>
0,79 €/m <sup>2</sup>	39%	<b>79 €</b>

<b>Total des intrants (par m<sup>2</sup>)</b>	<b>2 €/m<sup>2</sup></b>
---	--------------------------

<b>100%</b>	<b>200 €</b>
-------------	--------------

<b>Main d'œuvre</b>				
Préparation du sol	heures	0,06	11,75 €	0,71 €
Amendements	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Plantation	heures	0,05	11,75 €	0,59 €
Remplacement plants	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Traitements	heures	0,05	11,75 €	0,59 €
Entretien (taille, divers)	heures	0,10	11,75 €	1,18 €
Récolte	heures	0,09	11,75 €	1,06 €

<b>Main d'œuvre pour 100 m<sup>2</sup> représentant sur le cycle</b>	<b>38 h.</b>
	6 h.
	2 h.
	5 h.
	1 h.
	5 h.
	10 h.
	9 h.

**0,06 ETP**

(1 ETP = 1607 heures / an)

<b>Total main-d'œuvre (par m<sup>2</sup>)</b>	<b>0,38 h.</b>	<b>4,47 €/m<sup>2</sup></b>
---	----------------	-----------------------------

<b>pour votre surface :</b>	<b>447 €</b>
-----------------------------	--------------

MATRICE DE GAINS POUR :		100 m <sup>2</sup>			
RDT \ PRIX	3 €/kg	3,5 €/kg	4 €/kg	4,5 €/kg	
4 kg/m <sup>2</sup>	554 €	754 €	954 €	1 154 €	<b>MARGE BRUTE POUR 100 m<sup>2</sup> 1 109 €</b>
4,5 kg/m <sup>2</sup>	704 €	<b>929 €</b>	<b>1 154 €</b>	<b>1 379 €</b>	
5 kg/m <sup>2</sup>	854 €	<b>1 104 €</b>	<b>1 354 €</b>	<b>1 604 €</b>	
5,5 kg/m <sup>2</sup>	1 004 €	1 279 €	1 554 €	1 829 €	

<b>COÛT DE PRODUCTION :</b>	<b>1,44 €/kg</b>
Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.	

Bonnes pratiques environnementales

Favoriser les variétés adaptées au contexte climatique et hydrique local / Prévoir la récupération de l'eau de pluie dans des contenants hermétiques (pour éviter la prolifération des larves de moustiques notamment) - favoriser le goutte à goutte / Minimiser le travail du sol pour préserver la structure et la fertilité du sol. Prioriser les amendements organiques locaux (fumiers, composts) / Lutter contre les adventices et maintenir l'humidité du sol en saison sèche en utilisant les résidus de cultures saines pour pailler les sols (naturels biodégradables) / Alternier les cultures pour éviter l'appauvrissement du sol et la propagation des maladies / Confiner les légumes piqués pour éviter la prolifération des mouches.

Fiche technico-économique  
**POIVRON SOUS ABRI**



CRITERES RETENUS	
- Mode de production	sous abri, pleine terre
- Variétés / espèces / races	wolo wonder
- Durée du cycle	6 mois, 2 cycles possibles par an
- Densité	1,5 plants / m <sup>2</sup>
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	3 mois après plantation, pendant 3 mois
- Rendement après perte	2,5 kg / m <sup>2</sup> / cycle
- Taux de perte	25% déjà inclus dans les produits et la marge brute

**Les Conseils des Techniciens**  
 Attention au flétrissement bactérien, rotation de culture avec une autre famille fortement conseillée / utiliser un fongicide et un acaricide / protection phytosanitaire AB

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Poivron sous abri	kg	2,5	9,10 €	22,75 €

<b>Votre surface :</b>	<b>100 m<sup>2</sup></b>
TOTAL/ha	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
22,75 €/m <sup>2</sup>	<b>2 275 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/5/10	kg	0,1	1,98 €	0,20 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	kg	1	0,13 €	0,13 €
Paille	kg	1	0,05 €	0,05 €
<b>Semences/Plants</b>				
Sachet de semences	unité	1	0,24 €	0,24 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
Fongicides	forfait	1	0,15 €	0,15 €
<b>Autres intrants</b>				
Paillage plastique, fils, etc	m <sup>2</sup>	1	0,70 €	0,70 €
<b>Irrigation</b>				
eau de réseau	m <sup>3</sup>	0,54	1,75 €	0,95 €

TOTAL/m <sup>2</sup>	% charges	TOTAL / 100 m <sup>2</sup>
0,2 €/m <sup>2</sup>	8%	<b>20 €</b>
0,13 €/m <sup>2</sup>	5%	<b>13 €</b>
0,05 €/m <sup>2</sup>	2%	<b>5 €</b>
0,24 €/m <sup>2</sup>	9%	<b>24 €</b>
0,3 €/m <sup>2</sup>	12%	<b>30 €</b>
0,7 €/m <sup>2</sup>	27%	<b>70 €</b>
0,95 €/m <sup>2</sup>	37%	<b>95 €</b>

**Total des intrants (par m<sup>2</sup>)** 2,56 €/m<sup>2</sup>

100% **256 €**

<b>Main d'œuvre</b>				
Préparation du sol	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Amendements	heures	0,02	11,75 €	0,24 €
Plantation	heures	0,04	11,75 €	0,47 €
Remplacement plants	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Traitements	heures	0,01	11,75 €	0,12 €
Entretien (taille, palissage)	heures	0,12	11,75 €	1,41 €
Récolte	heures	0,18	11,75 €	2,12 €

<b>Main d'œuvre pour 100 m<sup>2</sup></b>	<b>40 h.</b>
représentant sur le cycle	2 h.
	2 h.
	4 h.
<b>0,05 ETP</b>	1 h.
	1 h.
(1 ETP = 1607 heures / an)	12 h.
	18 h.

**Total main-d'œuvre (par m<sup>2</sup>)** 0,4 h. 4,7 €/m<sup>2</sup>

**pour votre surface :** 470 €

MATRICE DE GAINS POUR :		100 m <sup>2</sup>			
RDT	PRIX	8,5 €/kg	9 €/kg	9,5 €/kg	10 €/kg
2 kg/m <sup>2</sup>	974 €	1 074 €	1 174 €	1 274 €	
2,5 kg/m <sup>2</sup>	1 399 €	<b>1 524 €</b>	<b>1 649 €</b>	1 774 €	
3 kg/m <sup>2</sup>	1 824 €	<b>1 974 €</b>	<b>2 124 €</b>	2 274 €	
3,5 kg/m <sup>2</sup>	2 249 €	2 424 €	2 599 €	2 774 €	

<b>MARGE BRUTE POUR 100 m<sup>2</sup></b>	<b>1 549 €</b>
<b>COÛT DE PRODUCTION :</b>	<b>2,91 €/kg</b>

Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.

**Bonnes pratiques environnementales**

Choix des variétés : Favoriser les variétés adaptées au contexte climatique et hydrique local / Gestion de l'eau : Prévoir la récupération de l'eau de pluie dans des contenants hermétiques (pour éviter la prolifération des larves de moustiques notamment) - favoriser le goutte à goutte / Fertilité et érosion : Minimiser le travail du sol pour préserver la structure et la fertilité du sol. Prioriser les amendements organiques locaux (fumiers, composts) / Lutte contre adventices et maintien l'humidité du sol : Utiliser les résidus de cultures pour pailler les sols (naturels biodégradables) / Rotation des cultures : Alternez les cultures pour éviter l'appauvrissement du sol et propagation des maladies

MAYOTTE 2024 PRÉFET DE MAYOTTE Liberté Égalité Fraternité ODEADOM		Fiche technico-économique BANANE						
CRITERES RETENUS								
<b>- Mode de production</b>		plein champ						
<b>- Variétés</b>		kisoukari / jilibananes / mamboléa						
<b>- Durée du cycle</b>		12 mois, 1 cycle possible par an						
<b>- Densité</b>		1200 plants / ha						
<b>- Irrigation</b>		non irrigué						
<b>- Mécanisation</b>		non mécanisé						
<b>- Récolte</b>		11 mois après plantation, pendant 1 mois						
<b>- Rendement après perte</b>		12 t / ha / an						
<b>- Taux de perte</b>		50% déjà inclus dans les produits et la marge brute						
PRODUITS		Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant	Les Conseils des Techniciens		
Banane		kg	12 000	1,88 €	22 560,00 €	Effeuilage très important pour éviter la cercosporiose, retourner les feuilles après effeuillage pour limiter la prolifération des champignons / détourner le contour du plant sur 50 cm maximum		
						<b>Votre surface :</b>	<b>0,1 ha</b>	
						TOTAL/ha	TOTAL / 0,1 ha	
						22560 €/ha	<b>2 256 €</b>	
CHARGES		Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant	TOTAL/ha	% charges	TOTAL / 0,1 ha
<b>Engrais</b>								
Minéral type 14/8/20		kg	120	2,12 €	254,40 €	254 €/ha	9%	<b>25 €</b>
<b>Matière organique</b>								
Fiente de poule séchée		t.	0,6	120,00 €	72,00 €	132 €/ha	4%	<b>13 €</b>
Fumier de zébu		t.	1,2	50,00 €	60,00 €			
<b>Semences/Plants</b>								
Plants renouvelés annuellement		unité	1 200	2,00 €	2 400,00 €	2400 €/ha	82%	<b>240 €</b>
<b>Produits de traitement</b>								
Insecticides		forfait	1	75,00 €	75,00 €	150 €/ha	5%	<b>15 €</b>
Fongicides		forfait	1	75,00 €	75,00 €			
<b>Autres intrants</b>								
Protection plastique		unité		- €	- €			
<b>Irrigation</b>								
Eau de réseau		m <sup>3</sup>		- €	- €			
<b>Total des intrants (par hectare)</b>					<b>2936 €/ha</b>	100%		<b>294 €</b>
<b>Main d'oeuvre</b>								
Desherbage		heures	200	11,75 €	2 350,00 €	Main d'oeuvre pour <b>0,1 ha</b> <b>132 h.</b>		
arrosage (sur jeunes plants)		heures	360	11,75 €	4 230,00 €	en % d'ETP sur le cycle		
Taille,œilletonnage, effeuillage		heures	200	11,75 €	2 350,00 €	<b>0,08 ETP</b>		
Entretien divers (epistillage)		heures	420	11,75 €	4 935,00 €	20 h.		
Récolte		heures	140	11,75 €	1 645,00 €	36 h.		
						20 h.		
						42 h.		
						14 h.		
<b>Total main-d'oeuvre (par hectare)</b>					<b>1320 h.</b>	<b>15510 €/ha</b>		<b>pour votre surface : 1 551 €</b>
<b>MATRICE DE GAINS POUR :</b>		<b>0,1 ha</b>			<b>MARGE BRUTE POUR 0,1 ha 411 €</b>			
RDT	PRIX	1 €/kg	1,5 €/kg	1,8 €/kg	2 €/kg	<b>COÛT DE PRODUCTION : 1,54 €/kg</b>		
11 t/ha		-745 €	-195 €	135 €	355 €	Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.		
12 t/ha		-645 €	<b>-45 €</b>	<b>315 €</b>	555 €			
13 t/ha		-545 €	<b>105 €</b>	<b>495 €</b>	755 €			
14 t/ha		-445 €	255 €	675 €	955 €			
<b>Bonnes pratiques environnementales</b>								
Privilégier une association de culture ( mixer avec patate douce, songe ou courge par exemple), privilégier la mise en place de haies autour des parcelles pour un effet de brise-vent et de création d'ombrage, ne pas laisser de sols nus en inter-rang								

Fiche technico-économique  
 BANANE VERTE

CRITERES RETENUS

- Mode de production	plein champ
- Variétés	kountiké / mnalouki / baraboufka
- Durée du cycle	10 mois, 1 cycle possible par an
- Densité	1200 plants / ha
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	9 mois après plantation, pendant 1 mois
- Rendement après perte	12 t / ha / an
- Taux de perte	50% déjà inclus dans les produits et la marge brute



Les Conseils des Techniciens

Effeuilage très important pour éviter la cercosporiose, retourner les feuilles après effeuillage pour limiter la prolifération des champignons / détourner le contour du plants sur 50 cm maximum

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Banane Verte	kg	12 000	1,82 €	21 840,00 €

<b>Votre surface :</b>	<b>0,1 ha</b>
TOTAL/ha	TOTAL / 0,1 ha
21840 €/ha	<b>2 184 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/8/20	kg	120	2,12 €	254,40 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	t	0,6	120,00 €	72,00 €
Fumier de zébu	t	1,2	50,00 €	60,00 €
<b>Semences/Plants</b>				
Plants achetés	unité	1 200	2,00 €	2 400,00 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait	1	75,00 €	75,00 €
Fongicides	forfait	1	75,00 €	75,00 €
<b>Autres intrants</b>				
Protection plastique	unité		- €	- €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/ha	% charges	TOTAL / 0,1 ha
254 €/ha	9%	<b>25 €</b>
132 €/ha	4%	<b>13 €</b>
2400 €/ha	82%	<b>240 €</b>
150 €/ha	5%	<b>15 €</b>

**Total des intrants (par hectare) 2936 €/ha**

**100% 294 €**

Main d'oeuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Desherbage	heures	170	11,75 €	1 997,50 €
arrosage (sur jeunes plants)	heures	360	11,75 €	4 230,00 €
Taille, œilletonnage, effeuillage	heures	200	11,75 €	2 350,00 €
Entretien divers (epistillage)	heures	420	11,75 €	4 935,00 €
Récolte	heures	140	11,75 €	1 645,00 €

<b>Main d'oeuvre pour 0,1 ha</b>	<b>129 h.</b>
représentant sur le cycle	
	17 h.
	36 h.
	20 h.
	42 h.
	14 h.
(1 ETP = 1607 heures / an)	

**0,10 ETP**

**Total main-d'oeuvre (par hectare) 1290 h. 15158 €/ha**

**pour votre surface : 1 516 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		0,1 ha			
RDT	PRIX	1,6 €/kg	1,8 €/kg	2 €/kg	2,2 €/kg
11 t/ha	-49 €	171 €	391 €	611 €	
12 t/ha	111 €	<b>351 €</b>	<b>591 €</b>	831 €	
13 t/ha	271 €	<b>531 €</b>	<b>791 €</b>	1 051 €	
14 t/ha	431 €	711 €	991 €	1 271 €	

<b>MARGE BRUTE POUR 0,1 ha</b>	<b>375 €</b>
<b>COÛT DE PRODUCTION :</b>	<b>1,51 €/kg</b>

Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.

Bonnes pratiques environnementales

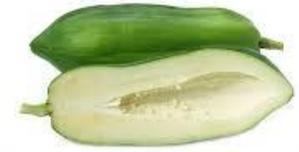
Privilégier une association de culture ( mixer avec patate douce, songe ou courge par exemple), privilégier la mise en place de haies autour des parcelles pour un effet de brise-vent et de création d'ombrage, ne pas laisser de sols nus en inter-rang

 <b>MAYOTTE 2024</b>		<b>Fiche technico-économique PAPAYE</b>						
<b>CRITERES RETENUS</b>								
- Mode de production - Variétés - Durée du cycle - Densité - Irrigation - Mécanisation - Récolte - Rendement après perte - Taux de perte		plein champ Solo 36 mois ou 3 ans, cycle annuel 2000 plants / ha non irrigué non mécanisé 6 mois après plantation, pendant 30 mois 20 t / ha / an 33 % déjà inclus dans les produits et la marge brute			<b>Les Conseils des Techniciens</b>			
Laisser les feuilles autour des plants après effeuillage, attention à la manipulation des fruits lors de la récolte								
<b>PRODUITS</b>		Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant	<b>Votre surface : 0,1 ha</b>		
Papaye		kg	20 000	2,24 €	44 800,00 €	TOTAL/ha	TOTAL / 0,1 ha	
						44800 €/ha	<b>4 480 €</b>	
<b>CHARGES</b>		Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant	TOTAL/ha	% charges	TOTAL / 0,1 ha
<b>Engrais</b> Minéral type 14/8/20		kg	200	2,12 €	424,00 €	424 €/ha	35%	<b>42 €</b>
<b>Matière organique</b> Fiente de poule séchée Fumier de zébu		t. t.	2 2	120,00 € 50,00 €	240,00 € 100,00 €	340 €/ha	28%	<b>34 €</b>
<b>Produits de traitement</b> Insecticides Fongicides		forfait forfait	3 3	75,00 € 75,00 €	225,00 € 225,00 €	450 €/ha	37%	<b>45 €</b>
<b>Autres intrants</b> Protection (filet), etc		unité		- €	- €			
<b>Irrigation</b> Eau de réseau		m3		- €	- €			
<b>Total des intrants (par hectare)</b>					<b>1214 €/ha</b>		100%	<b>121 €</b>
<b>Main d'oeuvre</b>						<b>Main d'oeuvre pour 0,1 ha représentant sur le cycle</b>		
Desherbage		heures	350	11,75 €	4 112,50 €			<b>170 h.</b>
arrosage		heures	160	11,75 €	1 880,00 €			35 h.
Taille, œilletonnage		heures		11,75 €				16 h.
Entretien divers		heures	150	11,75 €	1 762,50 €			15 h.
Récolte		heures	1 040	11,75 €	12 220,00 €			104 h.
<b>Total main-d'oeuvre (par hectare)</b>					<b>1700 h.</b>	<b>19975 €/ha</b>	<b>pour votre surface : 1 998 €</b>	
<b>MATRICE DE GAINS POUR :</b>		<b>0,1 ha</b>				<b>MARGE BRUTE POUR 0,1 ha 2 361 €</b>		
RDT	<b>PRIX</b> 1,5 €/kg 2 €/kg 2,5 €/kg 3 €/kg	131 €	881 €	1 631 €	2 381 €	<b>COÛT DE PRODUCTION : 1,06 €/kg</b> Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.		
15 t/ha	881 €	<b>1 881 €</b>	<b>2 881 €</b>	3 881 €				
20 t/ha	1 631 €	<b>2 881 €</b>	<b>4 131 €</b>	5 381 €				
25 t/ha	2 381 €	3 881 €	5 381 €	6 881 €				
30 t/ha								
<b>Bonnes pratiques environnementales</b>								
Privilégier une association de culture ( mixer avec patate douce, songe ou courge par exemple), privilégier la mise en place de haies autour des parcelles pour un effet de brise-vent, confiner les fruits piqués pour éviter la prolifération des mouches								

Fiche technico-économique  
**PAPAYE VERTE**

**CRITERES RETENUS**

- Mode de production	plein champ
- Variétés	Solo
- Durée du cycle	36 mois ou 3 ans
- Densité	2000 plants / ha
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	6 mois après plantation, pendant 30 mois
- Rendement après perte	22,5 t / ha / an
- Taux de perte	25% déjà inclus dans les produits et la marge brute



**Les Conseils des Techniciens**

Laisser les feuilles autour des plants après effeuillage

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Papaye verte	kg	22 500	1,77 €	39 825,00 €

<b>Votre surface :</b>	<b>0,1 ha</b>
TOTAL/ha	TOTAL / 0,1 ha
39825 €/ha	<b>3 983 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/8/20	kg	200	2,12 €	424,00 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	t.	2	120,00 €	240,00 €
Fumier de zébu	t.	2	50,00 €	100,00 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait	3	75,00 €	225,00 €
Fongicides	forfait	3	75,00 €	225,00 €
<b>Autres intrants</b>				
Protection (filet), etc	unité		- €	
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	

TOTAL/ha	% charges	TOTAL / 0,1 ha
424 €/ha	35%	<b>42 €</b>
340 €/ha	28%	<b>34 €</b>
450 €/ha	37%	<b>45 €</b>
<b>100%</b>		<b>121 €</b>

**Total des intrants (par hectare) 1214 €/ha**

Main d'oeuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Desherbage	heures	350	11,75 €	4 112,50 €
arrosage	heures	120	11,75 €	1 410,00 €
Taille, œilletonnage	heures		11,75 €	
Entretien divers	heures	150	11,75 €	1 762,50 €
Récolte	heures	780	11,75 €	9 165,00 €

<b>Main d'œuvre pour 0,1 ha</b>	<b>140 h.</b>
représentant sur le cycle	
	35 h.
	12 h.
	15 h.
	78 h.
<b>0,09 ETP</b>	
(1 ETP = 1607 heures / an)	

**Total main-d'œuvre (par hectare) 930 h. 16450 €/ha**

**pour votre surface : 1 645 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		0,1 ha			
RDT	PRIX	1 €/kg	1,5 €/kg	2 €/kg	2,5 €/kg
15 t/ha	-266 €	484 €	1 234 €	1 984 €	
20 t/ha	234 €	<b>1 234 €</b>	<b>2 234 €</b>	3 234 €	
25 t/ha	734 €	<b>1 984 €</b>	<b>3 234 €</b>	4 484 €	
30 t/ha	1 234 €	2 734 €	4 234 €	5 734 €	

<b>MARGE BRUTE POUR 0,1 ha</b>	<b>2 216 €</b>
<b>COÛT DE PRODUCTION :</b>	<b>0,79 €/kg</b>
Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.	

Bonnes pratiques environnementales

Privilégier une association de culture ( mixer avec patate douce, songe ou courge par exemple), privilégier la mise en place de haies autour des parcelles pour un effet de brise-vent, confiner les fruits piqués pour éviter la prolifération des mouches

MAYOTTE 2024		Fiche technico-économique CITRON ET ORANGE LOCAL(E)					
							
<b>CRITERES RETENUS</b>							
- Mode de production - Variétés - Durée du cycle - Densité - Irrigation - Mécanisation - Récolte - Rendement après perte - Taux de perte		plein champ vraba ou drimou mogné, plants greffés cycle annuel - 12 mois 330 plants / ha non irrigué non mécanisé 5 ans après plantation, tous les ans, pendant 4 mois 6t / ha / an 50 % déjà inclus dans les produits et la marge brute					
<b>PRODUITS</b>		Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant	<b>Les Conseils des Techniciens</b>	
Citron et orange local(e)		kg	6 000	3,00 €	18 000,00 €	Privilégier des plants greffés pour gagner du temps et éviter certaines maladies, réaliser un piquetage précis pour laisser de la place à chaque plant, 3 tailles indispensables (formation, fructification et entretien)	
						<b>Votre surface :</b>	<b>0,1 ha</b>
						TOTAL/ha	TOTAL / 0,1 ha
						18000 €/ha	1 800 €
<b>CHARGES</b>		Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant	TOTAL/ha	% charges
<b>Engrais</b>							
Minéral type 14/8/20		kg	33	2,12 €	69,96 €	70 €/ha	2,6%
<b>Matière organique</b>							
Fiente de poule séchée		t.	0,66	120,00 €	79,20 €	145 €/ha	5,5%
Fumier de zébu		t.	1,32	50,00 €	66,00 €		
<b>Produits de traitement</b>							
Insecticides		forfait	3	75,00 €	225,00 €	450 €/ha	17,0%
Fongicides		forfait	3	75,00 €	225,00 €		
<b>Autres intrants</b>							
Protection (filet)		unité	330	6,00 €	1 980,00 €	1980 €/ha	74,9%
<b>Irrigation</b>							
Eau de réseau		m <sup>3</sup>		- €	- €		
<b>Total des intrants (par hectare)</b>					<b>2645 €/ha</b>	<b>100%</b>	<b>265 €</b>
<b>Main d'oeuvre</b>						<b>Main d'oeuvre pour 0,1 ha</b>	
Désherbage mécanique		heures	70	11,75 €	822,50 €	représentant sur le cycle <b>43 h.</b>	
Arrosage		heures				7 h.	
Désherbage manuel		heures	40	11,75 €	470,00 €	0,03 ETP 4 h.	
Taille, oeilletonnage		heures	70	11,75 €	822,50 €	7 h.	
Traitements		heures	40	11,75 €	470,00 €	4 h.	
Entretien divers		heures	70	11,75 €	822,50 €	7 h.	
Récolte		heures	140	11,75 €	1 645,00 €	14 h.	
<b>Total main-d'oeuvre (par hectare)</b>			<b>430 h.</b>		<b>5053 €/ha</b>	<b>pour votre surface : 505 €</b>	
<b>MATRICE DE GAINS POUR :</b>		<b>0,1 ha</b>				<b>MARGE BRUTE POUR 0,1 ha 1 030 €</b>	
RDT	PRIX	2,5 €/kg	3 €/kg	3,5 €/kg	4 €/kg	<b>COÛT DE PRODUCTION : 1,28 €/kg</b>	
5 t/ha	480 €	730 €	980 €	1 230 €			
6 t/ha	730 €	1 030 €	1 330 €	1 630 €			
7 t/ha	980 €	1 330 €	1 680 €	2 030 €			
8 t/ha	1 230 €	1 630 €	2 030 €	2 430 €			
Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.							
<b>Bonnes pratiques environnementales</b>							
Privilégier les filets de protection pour limiter les attaques de ravageurs (noctuelle, mouches des fruits) et les pertes de production, confiner les fruits piqués pour empêcher les ré-infestations., associer avec des cultures de cycle court, privilégier la plantation de haie pour les brises vents qui peuvent être productives ( jacquiers, fruits à pain, etc )							

MAYOTTE 2024



## Fiche technico-économique AGRUME ET AUTRES HYBRIDES

### CRITERES RETENUS

- Mode de production	plein champ
- Variétés	variétés importées, plants greffés
- Durée du cycle	12 mois
- Densité 1 pl/m <sup>2</sup>	330 plants / ha
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	5 ans après plantation, tous les ans, pendant 4 mois
- Rendement après perte	9 t / ha / an
- Taux de perte	50% déjà inclus dans les produits et la marge brute



### Les Conseils des Techniciens

Privilégier des plants greffés pour gagner du temps et éviter certaines maladies, réaliser un piquetage précis pour laisser de la place à chaque plant, 3 tailles indispensables (formation, fructification et entretien)

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
agrumes divers	kg	9 000	3,21 €	28 908,00 €

<b>Votre surface :</b>	<b>0,1 ha</b>
TOTAL/ha	TOTAL / 0,1 ha
28908 €/ha	<b>2 891 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/8/20	kg	33	2,12 €	69,96 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	t.	0,66	120,00 €	79,20 €
Fumier de zébu	t.	1,32	50,00 €	66,00 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait	3	75,00 €	225,00 €
Fongicides	forfait	3	75,00 €	225,00 €
<b>Autres intrants</b>				
Protection (filet)	unité	330	6,00 €	1 980,00 €
<b>Irrigation</b>				
eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/ha	% charges	TOTAL / 0,1 ha
70 €/ha	3%	<b>7 €</b>
145 €/ha	5%	<b>15 €</b>
450 €/ha	17%	<b>45 €</b>
1980 €/ha	75%	<b>198 €</b>

**Total des intrants (par hectare) 2645,2 €/ha**

**100% 265 €**

Main d'œuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Désherbage mécanique	heures	70	11,75 €	822,50 €
Arrosage	heures		11,75 €	
Désherbage manuel	heures	40	11,75 €	470,00 €
Taille, œilletonnage	heures	70	11,75 €	822,50 €
Traitements	heures	40	11,75 €	470,00 €
Entretien divers	heures	70	11,75 €	822,50 €
Récolte	heures	210	11,75 €	2 467,50 €

<b>Main d'œuvre pour 0,1 ha</b>	<b>50 h.</b>
représentant sur le cycle	
	7 h.
	4 h.
	7 h.
	4 h.
	7 h.
(1 ETP = 1607 heures / an)	21 h.

**0,03 ETP**

**Total main-d'œuvre (par hectare) 500 h. 5875 €/ha**

**pour votre surface : 588 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		0,1 ha				MARGE BRUTE POUR 0,1 ha	
RDT	PRIX	2,5 €/kg	3 €/kg	3,5 €/kg	4 €/kg	2 039 €	
8 t/ha		1 148 €	1 548 €	1 948 €	2 348 €	<b>COÛT DE PRODUCTION :</b>	<b>0,95 €/kg</b>
9 t/ha		1 398 €	<b>1 848 €</b>	<b>2 298 €</b>	2 748 €		
10 t/ha		1 648 €	<b>2 148 €</b>	<b>2 648 €</b>	3 148 €		
11 t/ha		1 898 €	2 448 €	2 998 €	3 548 €		

Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.

### Bonnes pratiques environnementales

Privilégier les filets de protection pour limiter les attaques de ravageurs (noctuelle, mouches des fruits) et les pertes de production, confiner les fruits piqués pour empêcher les ré-infestations., associer avec des cultures de cycle court, privilégier la plantation de haie pour les brises vents qui peuvent être productives ( jacquiers, fruits à pain, etc )

MAYOTTE 2024		Fiche technico-économique FRUIT DE LA PASSION						
		CRITERES RETENUS						
- Mode de production - Variétés - Durée du cycle - Densité - Irrigation - Mécanisation - Récolte - Rendement après perte - Taux de perte		plein champ Galéa 12 mois 1000 plants / ha non irrigué non mécanisé de juin à décembre 5t / ha / an 50 % déjà inclus dans les produits et la marge brute			<b>Les Conseils des Techniciens</b> Culture sur treille demandant un palissage important, privilégier une pollinisation manuelle, même si chronophage car soigneuse et minutieuse, pour un meilleur rendement.			
PRODUITS		Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant	<b>Votre surface :</b> <b>0,1 ha</b>		
Fruit de la passion		kg	5 000	4,23 €	21 150,00 €	TOTAL/ha      TOTAL / 0,1 ha 21150 €/ha <b>2 115 €</b>		
CHARGES		Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant	TOTAL/ha	% charges	TOTAL / 0,1 ha
<b>Engrais</b>								
Minéral type 14/8/20		kg	100	2,12 €	212,00 €	212 €/ha	7%	<b>21 €</b>
<b>Matière organique</b>								
Fiente de poule séchée		t.	2	120,00 €	240,00 €	340 €/ha	12%	<b>34 €</b>
Fumier de zébu		t.	2	50,00 €	100,00 €			
<b>Semences/Plants</b>								
Plants		unité	1 000	2,00 €	2 000,00 €	2000 €/ha	70%	<b>200 €</b>
<b>Produits de traitement</b>								
Insecticides		forfait	2	75,00 €	150,00 €	300 €/ha	11%	<b>30 €</b>
Fongicides		forfait	2	75,00 €	150,00 €			
<b>Autres intrants</b>								
Protection plastique, etc		unité		- €	- €			
<b>Irrigation</b>								
Eau de réseau		m <sup>3</sup>		- €	- €			
<b>Total des intrants (par hectare)</b>					<b>2852 €/ha</b>	100%		<b>285 €</b>
<b>Main d'œuvre</b>						Main d'œuvre pour <b>0,1 ha</b> <b>49 h.</b> représentant sur le cycle		
Desherbage		heures	140	11,75 €	1 645,00 €			14 h.
Arrosage		heures						
Taille, œilletonnage		heures	70	11,75 €	822,50 €			7 h.
Entretien (palissage, pollinisation)		heures	140	11,75 €	1 645,00 €			14 h.
Récolte		heures	140	11,75 €	1 645,00 €			14 h.
<b>Total main-d'œuvre (par hectare)</b>					<b>490 h.</b>			<b>576 €</b>
<b>MATRICE DE GAINS POUR :</b>		<b>0,1 ha</b>				<b>MARGE BRUTE POUR 0,1 ha 1 254 €</b>		
RDT \ PRIX	3,5 €/kg	4 €/kg	4,5 €/kg	5 €/kg				
4 t/ha	539 €	739 €	939 €	1 139 €	<b>COÛT DE PRODUCTION :</b> <b>1,72 €/kg</b> Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.			
5 t/ha	889 €	<b>1 139 €</b>	<b>1 389 €</b>	1 639 €				
6 t/ha	1 239 €	<b>1 539 €</b>	<b>1 839 €</b>	2 139 €				
7 t/ha	1 589 €	1 939 €	2 289 €	2 639 €				
<b>Bonnes pratiques environnementales</b> Confiner les fruits piqués ou abimés pour éviter la prolifération des mouches et des rats, privilégier la mise en place de haies autour des parcelles pour un effet de brise-vent, ne pas laisser de sols nus en inter-rang								

## Fiche technico-économique NOIX DE COCO



### CRITERES RETENUS

- Mode de production	plein champ
- Variétés	variété locale, jaune ou vert
- Durée du cycle	6 mois
- Densité	100 plants / ha
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	7 ans après plantation, de juin à décembre
- Rendement après perte	3000 cocos / ha / an
- Taux de perte	50 % déjà inclus dans les produits et la marge brute

### Les Conseils des Techniciens

Attention particulière pour la récolte afin de ne pas casser les fruits, privilégier la descente des régimes par cordage

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Noix de coco	unité	3 000	1,04 €	3 120,00 €

<b>Votre surface :</b>	<b>0,1 ha</b>
TOTAL/ha	TOTAL / 0,1 ha
3120 €/ha	<b>312 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/8/20	kg		- €	- €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	t.	1,0	120,00 €	120,00 €
Fumier de zébu	t.	2,0	50,00 €	100,00 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait	1	75,00 €	75,00 €
Fongicides	forfait		- €	- €
<b>Autres intrants</b>				
Protection plastique, etc	unité		- €	- €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/ha	% charges	TOTAL / 0,1 ha
220 €/ha	75%	<b>22 €</b>
75 €/ha	25%	<b>8 €</b>
100%		<b>30 €</b>

**Total des intrants (par hectare) 295 €/ha**

Main d'oeuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Desherbage	heures	35	11,75 €	411,25 €
arrosage	heures			
Taille, oeilletonnage	heures	50	11,75 €	587,50 €
Entretien divers	heures			
Récolte	heures	50	11,75 €	587,50 €

<b>Main d'oeuvre pour 0,1 ha</b>	<b>13,5 h.</b>
représentant sur le cycle	3,5 h.
<b>0,02 ETP</b>	5 h.
(1 ETP = 1607 heures / an)	5 h.

**Total main-d'oeuvre (par hectare) 135 h. 1586 €/ha**

**pour votre surface : 159 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		0,1 ha			
RDT	PRIX	0,9 €/kg	1 €/kg	1,1 €/kg	1,2 €/kg
2500 unités/ha		37 €	62 €	87 €	112 €
3000 unités/ha		82 €	<b>112 €</b>	<b>142 €</b>	172 €
3500 unités/ha		127 €	<b>162 €</b>	<b>197 €</b>	232 €
4000 unités/ha		172 €	212 €	252 €	292 €

<b>MARGE BRUTE POUR 0,1 ha</b>	<b>124 €</b>
<b>COÛT DE PRODUCTION :</b>	<b>0,63 €/kg</b>

Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.

### Bonnes pratiques environnementales

Privilégier une association de culture ( mixer avec maraichage, autre arboriculture ou élevage), à utiliser notamment pour la mise en place de haies autour des parcelles pour un effet de brise-vent et de création d'ombrage, ne pas laisser de sols nus en inter-rang

MAYOTTE 2024



PRÉFET  
DE MAYOTTE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Fiche technico-économique ANANAS

### CRITERES RETENUS

- Mode de production	plein champ
- Variétés / espèces / races	Victoria
- Durée du cycle	12 mois
- Densité	30000 plants / ha
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	10 mois après plantation, pendant 2 mois
- Rendement après perte	30 t / ha / an
- Taux de perte	20 % déjà inclus dans les produits et la marge brute



### Les Conseils des Techniciens

Privilégier la récupération des rejets pour la replantation (cela rallonge le cycle de production mais réduit le coût d'achat des plants) / un Traitement d'Induction Florale (TIF) est possible pour augmenter la production

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Ananas	kg	30 000	1,98 €	59 400,00 €

<b>Votre surface :</b>	<b>0,1 ha</b>
TOTAL/ha	TOTAL / 0,1 ha
59400 €/ha	<b>5 940 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/8/20	kg	3 000	2,12 €	6 360,00 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	t.	2	120,00 €	240,00 €
Fumier de zébu	t.	2	50,00 €	100,00 €
<b>Semences/Plants</b>				
Plants achetés	unité	30 000	0,50 €	15 000,00 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait	2	75,00 €	150,00 €
Fongicides	forfait	2	75,00 €	150,00 €
<b>Autres intrants</b>				
Protection (film plastique)	m <sup>2</sup>	8 000	0,70 €	5 600,00 €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/ha	% charges	TOTAL / 0,1 ha
6360 €/ha	23%	<b>636 €</b>
340 €/ha	1%	<b>34 €</b>
15000 €/ha	54%	<b>1 500 €</b>
300 €/ha	1%	<b>30 €</b>
5600 €/ha	20%	<b>560 €</b>

**Total des intrants (par hectare) 27600 €/ha**

100% **2 760 €**

Main d'oeuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Desherbage	heures	350	11,75 €	4 112,50 €
Arrosage	heures	300	11,75 €	3 525,00 €
Taille, œilletonnage	heures	100	11,75 €	1 175,00 €
Entretien divers	heures	150	11,75 €	1 762,50 €
Récolte	heures	700	11,75 €	8 225,00 €

**Main d'oeuvre pour 0,1 ha 160 h.**  
représentant sur le cycle

**0,10 ETP**

(1 ETP = 1607 heures / an)

35 h.  
30 h.  
10 h.  
15 h.  
70 h.

**Total main-d'oeuvre (par hectare) 1600 h. 18800 €/ha**

**pour votre surface : 1 880 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		0,1 ha				MARGE BRUTE POUR 0,1 ha 1 300 €	
RDT	PRIX	1,5 €/kg	1,9 €/kg	2 €/kg	2,5 €/kg	COÛT DE PRODUCTION : 1,55 €/kg	
25 t/ha	-890 €	110 €	360 €	360 €	1 610 €	Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.	
30 t/ha	-140 €	<b>1 060 €</b>	<b>1 360 €</b>	2 860 €			
35 t/ha	610 €	<b>2 010 €</b>	<b>2 360 €</b>	4 110 €			
40 t/ha	1 360 €	2 960 €	3 360 €	5 360 €			

### Bonnes pratiques environnementales

Maintenir une couverture végétale entre les rangs pour limiter l'érosion, favoriser l'infiltration de l'eau et améliorer la structure du sol / Incorporer de la matière organique (compost, fumier) pour enrichir les sols et améliorer leur capacité de rétention en eau. Privilégier une irrigation en goutte-à-goutte. Planter perpendiculairement à la pente pour limiter l'érosion

Fiche technico-économique  
**MANGUE**



CRITERES RETENUS	
- Mode de production	plein champ
- Variétés / espèces / races	nounou, papaya, drefa
- Durée du cycle	12 mois
- Densité	100 plants / ha
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	7 ans après plantation, en décembre
- Rendement après perte	8 t / ha / an
- Taux de perte	50% déjà inclus dans les produits et la marge brute

**Les Conseils des Techniciens**  
 Favoriser la plantation de plants greffés pour gagner du temps et éviter certaines maladies, réaliser un piquetage précis pour laisser de la place à chaque plants, 3 tailles indispensables (formation, fructification et entretien)

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Mangue	kg	8 000	1,71 €	13 680,00 €

<b>Votre surface :</b>	<b>0,1 ha</b>
TOTAL/ha	TOTAL / 0,1 ha
13680 €/ha	<b>1 368 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/8/20	kg	100	2,12 €	212,00 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	t.	1,0	120,00 €	120,00 €
Fumier de zébu	t.	1,0	50,00 €	50,00 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait	3	75,00 €	225,00 €
Fongicides	forfait	3	75,00 €	225,00 €
<b>Autres intrants</b>				
Protection (filet)	unité	100	6,00 €	600,00 €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/ha	% charges	TOTAL / 0,1 ha
212 €/ha	15%	<b>21 €</b>
170 €/ha	12%	<b>17 €</b>
450 €/ha	31%	<b>45 €</b>
600 €/ha	42%	<b>60 €</b>

**Total des intrants (par hectare) 1432 €/ha**

**100% 143 €**

Main d'oeuvre				
Désherbage mécanique	heures	70	11,75 €	822,50 €
Arrosage	heures			
Désherbage	heures	70	11,75 €	822,50 €
Taille, oeilletonnage	heures	100	11,75 €	1 175,00 €
Traitements	heures	30	11,75 €	352,50 €
Entretien divers	heures	150	11,75 €	1 762,50 €
Récolte	heures	240	11,75 €	2 820,00 €

Main d'oeuvre pour **0,1 ha 66 h.**  
 représentant sur le cycle

**0,04 ETP**

(1 ETP = 1607 heures / an)

7 h.  
7 h.  
10 h.  
3 h.  
15 h.  
24 h.

**Total main-d'oeuvre (par hectare) 660 h. 7755 €/ha**

**pour votre surface : 776 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		0,1 ha			
RDT \ PRIX	1 €/kg	1,5 €/kg	2 €/kg	2,5 €/kg	MARGE BRUTE POUR 0,1 ha
6 t/ha	-319 €	-19 €	281 €	581 €	<b>449 €</b>
8 t/ha	-119 €	<b>281 €</b>	<b>681 €</b>	<b>1 081 €</b>	
10 t/ha	81 €	<b>581 €</b>	<b>1 081 €</b>	<b>1 581 €</b>	
12 t/ha	281 €	881 €	1 481 €	2 081 €	

**COÛT DE PRODUCTION : 1,15 €/kg**

Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.

**Bonnes pratiques environnementales**

Favoriser le système agroforestier en mélange avec d'autres fruitiers - système jardin mahorais, protection en filet à privilégier pour diminuer les attaques par les mouches des fruits, makis et chauve-souris, confiner les fruits piqués pour limiter la prolifération des mouches, associer avec des cultures de cycle court, privilégier la plantation de brise-vents autour de la parcelle, avec des espèces productives de préférence (jaquiers, bilimbi, ...)

Fiche technico-économique  
**AMBREVADE**

**CRITERES RETENUS**

- Mode de production	plein champ
- Variétés / espèces / races	variété locale
- Durée du cycle	12 mois
- Densité	10000 plants / ha
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	6 mois après plantation au minimum, de mai à juin
- Rendement après perte	20 t / ha / an
- Taux de perte	33 % déjà inclus dans les produits et la marge brute



**Les Conseils des Techniciens**

Peu d'entretien mais attention au temps de récolte et d'écoassage, à favoriser en association de culture

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Ambrevade	kg	20 000	4,62 €	92 400,00 €

<b>Votre surface :</b>	<b>0,1 ha</b>
TOTAL/ha	TOTAL / 0,1 ha
92400 €/ha	<b>9 240 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/8/20	kg	1 000	2,12 €	2 120,00 €
<b>Matière organique</b>				
Fiente de poule séchée	t.	4	120,00 €	480,00 €
Fumier de zébu	t.	2	60,00 €	120,00 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait	2	75,00 €	150,00 €
Fongicides	forfait		- €	- €
<b>Autres intrants</b>				
Protection plastique, etc	unité		- €	- €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/ha	% charges	TOTAL / 0,1 ha
2120 €/ha	74%	<b>212 €</b>
600 €/ha	21%	<b>60 €</b>
150 €/ha	5%	<b>15 €</b>
100%		<b>287 €</b>

**Total des intrants (par hectare) 2870 €/ha**

Main d'œuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Desherbage	heures	150	11,75 €	1 762,50 €
arrosage	heures			
Taille	heures	150	11,75 €	1 762,50 €
Entretien divers	heures	100	11,75 €	1 175,00 €
Récolte et écoassage	heures	1 200	11,75 €	14 100,00 €

<b>Main d'œuvre pour 0,1 ha</b>	<b>160 h.</b>
représentant sur le cycle	
	15 h.
<b>0,10 ETP</b>	15 h.
	10 h.
(1 ETP = 1607 heures / an)	120 h.

**Total main-d'œuvre (par hectare) 1600 h. 18800 €/ha**

**pour votre surface : 1 880 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		0,1 ha				MARGE BRUTE POUR 0,1 ha	7 073 €
RDT	PRIX	4 €/kg	4,5 €/kg	5 €/kg	5,5 €/kg		
18 t/ha		5 033 €	5 933 €	6 833 €	7 733 €	<b>COÛT DE PRODUCTION : 1,08 €/kg</b>	Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.
20 t/ha		5 833 €	<b>6 833 €</b>	<b>7 833 €</b>	8 833 €		
22 t/ha		6 633 €	<b>7 733 €</b>	<b>8 833 €</b>	9 933 €		
24 t/ha		7 433 €	8 633 €	9 833 €	11 033 €		

**Bonnes pratiques environnementales**

Favoriser le système agroforestier en mélange avec d'autres fruitiers - système jardin mahorais, C'est une légumineuse fixatrice d'azote au niveau des nodules de ses racines. Son système racinaire améliore la structure du sol. Associer avec des cultures de cycle court, privilégier la plantation de brise-vents autour de la parcelle, avec des espèces productives de préférence (jaquiers, bilimbi, ...)

MAYOTTE 2024


 PRÉFET  
DE MAYOTTE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité


## Fiche technico-économique VANILLE

### CRITERES RETENUS

- Mode de production	plein champ, sur tuteur
- Variétés / espèces / races	planifolia
- Durée du cycle	12 mois
- Densité	4500 plants / ha
- Irrigation	non irrigué
- Mécanisation	non mécanisé
- Récolte	de avril à juillet
- Rendement après perte	648 kg / ha / an
- Taux de perte	10 % déjà inclus dans les produits et la marge brute



### Les Conseils des Techniciens

Utiliser des morceaux de troncs de bananiers pour amender et garder l'humidité autour des plants. récolter gousse par gousse (et non pas le balai entier des gousses d'un seul coup) au stade "queue de serin" (gousse jaune)

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Vanille cat 1	kg	540	60,00 €	32 400,00 €
Vanille cat 2	kg	108	35,00 €	3 780,00 €

**Votre surface :** **0,1 ha**

TOTAL/ha TOTAL / 0,1 ha  
36180 €/ha **3 618 €**

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Engrais</b>				
Minéral type 14/8/20	kg		- €	- €
<b>Matière organique</b>				
Compost végétal	t.	18	60,00 €	1 080,00 €
Paille	t.		- €	- €
<b>Semences/Plants</b>				
Plants renouvelés	unité	450	2,00 €	900,00 €
<b>Produits de traitement</b>				
Insecticides	forfait		- €	- €
Fongicides	forfait		- €	- €
<b>Autres intrants</b>				
Protection plastique, etc	unité		- €	- €
<b>Irrigation</b>				
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/ha	% charges	TOTAL / 0,1 ha
1080 €/ha	55%	<b>108 €</b>
900 €/ha	45%	<b>90 €</b>
<b>100%</b>		<b>198 €</b>

**Total des intrants (par hectare) 1980 €/ha**

Main d'oeuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Amendements	heures	700	11,75 €	8 225 €
tailles des tuteurs	heures	500	11,75 €	5 875 €
Boucler et étêter les lianes	heures	400	11,75 €	4 700 €
pollinisation	heures	900	11,75 €	10 575 €
Récolte	heures	300	11,75 €	3 525 €

**Main d'oeuvre pour 0,1 ha 280 h.**  
représentant sur le cycle

**0,17 ETP**

(1 ETP = 1607 heures / an)

70 h.  
50 h.  
40 h.  
90 h.  
30 h.

**Total main-d'oeuvre (par hectare) 2800 h. 32900 €/ha**

**pour votre surface : 3 290 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		0,1 ha			
RDT	PRIX	55 €/kg	60 €/kg	65 €/kg	70 €/kg
0,5 t/ha	-738 €	-488 €	-238 €	12 €	
0,6 t/ha	-188 €	<b>112 €</b>	<b>412 €</b>	712 €	
0,7 t/ha	362 €	<b>712 €</b>	<b>1 062 €</b>	1 412 €	
0,8 t/ha	912 €	1 312 €	1 712 €	2 112 €	

**MARGE BRUTE POUR 0,1 ha 130 €**

**COÛT DE PRODUCTION : 53,83 €/kg**

Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.

### Bonnes pratiques environnementales

Favoriser sa culture en système agroforestier, en association avec d'autres fruitiers afin d'obtenir différentes strates d'ombrages. Apporter régulièrement un substrat organique équilibré et drainant au pied du vanillier. La vanille se nourrit exclusivement à partir de matière organique contenu dans les couches superficielles du sol, ce en association avec un champignon symbiotique. Aucun produit phytosanitaire à utiliser. Pas de désherbage mécanique ou chimique, même en inter-rang. Utiliser les jeunes lianes saines produites localement pour limiter le risque d'introduction de maladies.

MAYOTTE - 2024



PRÉFET  
DE MAYOTTE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Fiche technico-économique VOLAILLES DE CHAIR

### CRITERES RETENUS

- Conduite de la production	en bâtiment d'élevage clos
- Espèces / races	importé
- Durée du cycle	45 à 60 jours
- Densité	10 poussins / m <sup>2</sup>
- Irrigation / Alimentation en eau	Eau de réseau
- Mécanisation / Automatisation	non
- Ramassage	4,3 bandes / an
- Rendement après perte	60 à 70 kg / m <sup>2</sup> / an, poids carcasse
- Taux de perte	10% déjà inclus dans les produits et la marge brute



### Les Conseils des Techniciens

Anticiper les zones de chargement/déchargement, attention au respect des normes sur les bâtiments, ne pas négliger les frais vétérinaires

### PRODUITS

	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Volailles de chair	kg	65	5,11 €	332,15 €

**Votre surface :** 400 m<sup>2</sup>

TOTAL/m<sup>2</sup> TOTAL / 400 m<sup>2</sup>  
332,15 € 132 860 €

### CHARGES

	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Achat des poussins</b>				
Poussins	m <sup>2</sup>	43	1,03 €	44,29 €
<b>Aliment</b>				
Aliment démarrage	kg	27	0,55 €	14,74 €
Aliment croissance	kg	49	0,54 €	26,26 €
Aliment finition	kg	150	0,52 €	77,85 €
<b>Frais vétérinaire</b>				
Traitement préventif, etc..	m <sup>2</sup>	43	0,05 €	2,06 €
<b>Enlèvement</b>				
Frais d'enlèvement	m <sup>2</sup>	43	0,20 €	8,60 €
<b>Autres intrants</b>				
Copeaux	m <sup>2</sup>	43	0,10 €	4,30 €
Chaux + désinfection	m <sup>2</sup>	43	0,06 €	2,58 €
<b>Consommation divers</b>				
Chauffage (gaz)	m <sup>2</sup>	43	0,09 €	3,87 €
Eau de réseau	m <sup>3</sup>	0,18	6,20 €	1,10 €

TOTAL €/m<sup>2</sup> % charges TOTAL / 400 m<sup>2</sup>

44,29 24% 17 716 €

14,74 8% 5 897 €

26,26 14% 10 506 €

77,85 42% 31 140 €

2,06 1% 826 €

8,60 5% 3 440 €

4,30 2% 1 720 €

2,58 1% 1 032 €

3,87 2% 1 548 €

1,10 1% 441 €

**Total des intrants ( par m<sup>2</sup>)** 186 €/m<sup>2</sup>

100% 74 265 €

### Main d'oeuvre

	heures	Quantité	Prix unitaire	Montant
Enlèvement	heures	0,35	11,75 €	4,11 €
Manutention	heures	2,34	11,75 €	27,50 €
Nettoyage/désinfection	heures	0,25	11,75 €	2,94 €
Traitements sanitaires	heures	0,35	11,75 €	4,11 €
Mise en place	heures	0,35	11,75 €	4,11 €

Main d'oeuvre pour 400 m<sup>2</sup> 1456 h.  
représentant sur l'année

0,91 ETP

(1 ETP = 1607 heures / an)

140 h.

936 h.

100 h.

140 h.

140 h.

**Total main-d'oeuvre ( par m<sup>2</sup>)** 3,64 h. 42,8 €/m<sup>2</sup>

**pour votre surface :** 17 108 €

### MATRICE DE GAINS POUR :

400 m<sup>2</sup>

RDT \ PRIX	4,5 €/kg	5 €/kg	5,5 €/kg	6 €/kg
60 kg/m <sup>2</sup>	16 627 €	28 627 €	40 627 €	52 627 €
65 kg/m <sup>2</sup>	25 627 €	38 627 €	51 627 €	64 627 €
70 kg/m <sup>2</sup>	34 627 €	48 627 €	62 627 €	76 627 €
75 kg/m <sup>2</sup>	43 627 €	58 627 €	73 627 €	88 627 €

MARGE BRUTE POUR 400 m<sup>2</sup> 41 487 €

**COÛT DE PRODUCTION :** 3,51 €/kg

Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.

### Bonnes pratiques environnementales

Privilégier les aliments produits localement proposant une faible proportion de protéine animale (réduction empreinte carbone)  
Entretien régulièrement des zones d'évolution des bêtes et évacuer des effluents (après traitement ou vers filière adaptée), attention aux distances réglementaires à respecter pour l'implantation du bâtiment, attention aux eaux usées liées aux nettoyage du bâtiment

**Fiche technico-économique  
 BOVINS**



**CRITERES RETENUS**

- Conduite de la production	en bâtiment d'élevage ouvert
- Espèces / races	race croisée
- Durée du cycle	30 mois
- Densité	NC
- Alimentation en eau	prélèvement en milieu naturel
- Mécanisation / Automatisation	non
- ramassage / vente	NC
- Rendement après perte	400 kg / tête, poids carcasse
- taux de velage (5 inseminées /an)	80%, déjà inclus dans les produits et la marge brute

**Les Conseils des Techniciens**

Atelier de diversification, choix de la race important, organisation du bâtiment à anticiper, castration en deuxième année, attention au sevrage trop précoce; formation obligatoire sur la préparation de l'alimentation sur les 6 premiers mois

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Veau	kg	400	15,00 €	6 000,00 €

**Votre cheptel : 5 têtes**

TOTAL/tête	TOTAL / 5 têtes
6000 €/tête	<b>24 000 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Veaux</b>				
Achat du veau	unité		- €	- €
<b>Aliment</b>				
Aliment (concentré)	kg	408	0,56 €	228,48 €
<b>Frais vétérinaire</b>				
Traitement préventif, etc..	forfait	3	200,00 €	600,00 €
Insémination	forfait	1	160,00 €	160,00 €
<b>Enlèvement</b>				
Frais d'enlèvement	unité	1	15,00 €	15,00 €
<b>Autres intrants</b>				
Paille, copeaux	m <sup>2</sup>		- €	- €
<b>Consommation d'eau</b>				
Carburant pour pompe	litres	52	1,90 €	98,80 €
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/tête    % charges    TOTAL / 5 têtes

228 €/tête	21%	<b>1 142 €</b>
600 €/tête	54%	<b>3 000 €</b>
160 €/tête	15%	<b>800 €</b>
15 €/tête	1%	<b>60 €</b>
98,8 €/tête	9%	<b>494 €</b>

**Total des intrants (par tête) 1102 €/tête**

100%    **5 496 €**

Mécanisation (prestataire)	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Préparation	heures	1	50,00 €	50,00 €
Nettoyage	heures	1	50,00 €	50,00 €
<b>Main d'oeuvre</b>				
Coupe du fourrage	heures	182	11,75 €	2 138,50 €
Manutention	heures	3	11,75 €	35,25 €
Nettoyage/désinfection	heures	8	11,75 €	94,00 €
Traitements sanitaires	heures	1	11,75 €	11,75 €
Vente/livraison	heures	1	11,75 €	11,75 €

Mécanisation pour	<b>5 têtes</b>	<b>10 h.</b>
		5 h.
		5 h.
Main d'œuvre pour	<b>5 têtes</b>	<b>975 h.</b>
représentant sur l'année		910 h.
		15 h.
		40 h.
		5 h.
		5 h.

**0,61 ETP**

(1 ETP = 1607 heures / an)

**Total main-d'œuvre (par tête) 197 h. 2391 €/tête**

**pour votre cheptel : 11 956 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		<b>5 têtes</b>			
RDT	PRIX	14 €/kg	15 €/kg	16 €/kg	17 €/kg
350 kg/tête		2 147 €	3 547 €	4 947 €	6 347 €
400 kg/tête		4 947 €	<b>6 547 €</b>	<b>8 147 €</b>	9 747 €
450 kg/tête		7 747 €	<b>9 547 €</b>	<b>11 347 €</b>	13 147 €
500 kg/tête		10 547 €	12 547 €	14 547 €	16 547 €

**MARGE BRUTE POUR 5 têtes 6 547 €**

**COÛT DE PRODUCTION : 8,73 €/kg**

Les marges brutes de la matrice de gains les plus probablement rencontrées pour les critères retenus sont notées en rouge.

**Bonnes pratiques environnementales**

Privilégier une alimentation raisonnée en utilisation de supplément, privilégier les fourrages locaux  
 Anticiper les rotations du bétail et les changements de champs dès que possible, prévoir des zones de broutage régulier  
 Epandre les effluents d'élevage de façon adaptée en favorisant les contrats de plans d'épandage avec les agriculteurs voisins  
 Attention à la proximité des cours d'eau

MAYOTTE 2024



## Fiche technico-économique OVINS

### CRITERES RETENUS

- Conduite de la production	en bâtiment d'élevage ouvert ou plein air
- Espèces / races	race locale - baribari ya chimaorais
- Durée du cycle	12 mois
- Densité	NC
- Alimentation en eau	prélèvement en milieu naturel
- Mécanisation / Automatisation	non
- récolte / ramassage / vente	NC
- Rendement après perte	50 kg / tête, poids carcasse
- taux de perte	20% déjà inclus dans les produits et la marge brute



### Les Conseils des Techniciens

Association possible avec tous les vergers, possibilité d'utiliser le paillage par carton, surveiller les parasites les 3 premiers mois

PRODUITS	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
mouton vendu	kg	50	14,00 €	700,00 €

**Votre cheptel : 10 têtes**

TOTAL/tête	TOTAL / 10 têtes
700 €/tête	<b>7 000 €</b>

CHARGES	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Achat du cheptel</b>				
Achat du jeune ovin	unité		- €	- €
<b>Aliment</b>				
Aliment (concentré)	kg	182	0,56 €	101,92 €
<b>Frais vétérinaire</b>				
Traitement préventif, etc..	forfait	2	20,00 €	40,00 €
Insémination	forfait	1		
<b>Enlèvement</b>				
Frais d'enlèvement	unité		- €	- €
<b>Autres intrants</b>				
Paille, copeaux	m <sup>2</sup>		- €	- €
<b>Consommation d'eau</b>				
Prélèvement milieu naturel (Carburant)	litres	52	1,90 €	98,80 €
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/tête	% charges	TOTAL / 10 têtes
102 €/tête	42%	<b>1 019 €</b>
40 €/tête	17%	<b>400 €</b>
98,8 €/tête	41%	<b>988 €</b>

**Total des intrants ( par tête) 241 €/tête**

100% **2 407 €**

Main d'oeuvre	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
Préparation	heures	1	11,75 €	11,75 €
Nettoyage	heures	1	11,75 €	11,75 €
Coupe du fourrage	heures	60	11,75 €	705,00 €
Manutention	heures	2	11,75 €	23,50 €
Nettoyage/désinfection	heures	4	11,75 €	47,00 €
Traitements sanitaires	heures	0,5	11,75 €	5,88 €
Vente/livraison	heures		11,75 €	

Main d'oeuvre pour **10 têtes 685 h.**  
représentant sur l'année

**0,43 ETP**

(1 ETP = 1607 heures / an)

10 h.  
10 h.  
600 h.  
20 h.  
40 h.  
5 h.

**Total main-d'oeuvre ( par tête) 68,5 h. 805 €/tête**

pour votre cheptel **8 048,75 €**

MATRICE DE GAINS POUR :		10 têtes				MARGE BRUTE POUR 10 têtes	-3 456 €
RDT	PRIX	13 €/kg	14 €/kg	15 €/kg	16 €/kg	COÛT DE PRODUCTION :	
45 kg/tête		-4 606 €	-4 156 €	-3 706 €	-3 256 €	<b>20,91 €/kg</b>	La valorisation de la main d'oeuvre sur la coupe du fourrage engendre une marge brute négative. Cela ne remet pas en cause la viabilité de la production lorsque la main d'oeuvre est assurée par l'agriculteur lui-même.
50 kg/tête		-3 956 €	<b>-3 456 €</b>	<b>-2 956 €</b>	-2 456 €		
55 kg/tête		-3 306 €	<b>-2 756 €</b>	<b>-2 206 €</b>	-1 656 €		
60 kg/tête		-2 656 €	-2 056 €	-1 456 €	-856 €		

### Recommandations/Préconisations/Bonnes pratiques environnementales

Possibilité de laisser en divagation dans les vergers clôturés. Favoriser l'utilisation des effluents sur les cultures végétales, en compostage si possible

MAYOTTE 2024



PRÉFET  
DE MAYOTTE  
Liberté  
Équité  
Fraternité



## Fiche technico-économique CAPRINS

### CRITERES RETENUS

- Conduite de la production	en bâtiment d'élevage ouvert ou plein air
- Espèces / races	race coisée ou locale
- Durée du cycle	12 mois
- Densité	NC
- Alimentation en eau	prélèvement en milieu naturel
- Mécanisation / Automatisation	non
- récolte / ramassage / vente	NC
- Rendement après perte	40 kg / tête, poids carcasse
- taux de perte	20% déjà inclus dans les produits et la marge brute



### Les Conseils des Techniciens

Association à éviter avec toute culture végétale, privilégier des enclos de plus d'1,5 mètre de hauteur, possibilité d'utiliser le paillage par carton pour les zones de stabulation, surveiller les parasites surtout les 3 premiers mois

### PRODUITS

	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
cabri vendu	kg	40	12,50 €	500,00 €

**Votre cheptel :**

**10 têtes**

TOTAL/tête

TOTAL / 10 têtes

500 €/tête

**5 000 €**

### CHARGES

	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant
<b>Achat du cheptel</b>				
Achat du jeune caprin	unité		- €	- €
<b>Aliment</b>				
Aliment (concentré)	kg	182	0,56 €	101,92 €
<b>Frais vétérinaire</b>				
Traitement préventif, etc..	forfait	1	20,00 €	20,00 €
Insémination	forfait	1		
<b>Enlèvement</b>				
Frais d'enlèvement	unité		- €	- €
<b>Autres intrants</b>				
Paille, copeaux	m <sup>2</sup>		- €	- €
<b>Consommation d'eau</b>				
Prélèvement milieu naturel (Carburant)	litres	52	1,90 €	98,80 €
Eau de réseau	m <sup>3</sup>		- €	- €

TOTAL/tête

% charges

TOTAL / 10 têtes

102 €/tête

46%

**1 019 €**

20 €/tête

9%

**200 €**

98,8 €/tête

45%

**988 €**

### Total des intrants (par tête)

**221 €/tête**

100%

**2 207 €**

### Main d'oeuvre

	heures	Quantité	Prix unitaire	Montant
Préparation	heures	1	11,75 €	11,75 €
Nettoyage du bâtiment	heures	1	11,75 €	11,75 €
Coupe du fourrage	heures	60	11,75 €	705,00 €
Manutention	heures	2	11,75 €	23,50 €
Nettoyage/désinfection	heures	4	11,75 €	47,00 €
Traitements sanitaires	heures	0,5	11,75 €	5,88 €
Vente/livraison	heures		11,75 €	

Main d'oeuvre pour **10 têtes**

**685 h.**

représentant sur l'année

**0,43 ETP**

10 h.

10 h.

600 h.

20 h.

40 h.

5 h.

(1 ETP = 1607 heures / an)

### Total main-d'oeuvre (par tête)

**68,5 h.**

**805 €/tête**

pour votre cheptel :

**8 048,75 €**

### MATRICE DE GAINS POUR :

RDT	PRIX	10 têtes			
		11 €/kg	12 €/kg	13 €/kg	14 €/kg
35 kg/tête		-6 406 €	-6 056 €	-5 706 €	-5 356 €
40 kg/tête		-5 856 €	<b>-5 456 €</b>	<b>-5 056 €</b>	-4 656 €
45 kg/tête		-5 306 €	<b>-4 856 €</b>	<b>-4 406 €</b>	-3 956 €
50 kg/tête		-4 756 €	-4 256 €	-3 756 €	-3 256 €

MARGE BRUTE POUR **10 têtes**

**-5 256 €**

COÛT DE PRODUCTION :

**25,64 €/kg**

La valorisation de la main d'oeuvre sur la coupe du fourrage engendre une marge brute négative. Cela ne remet pas en cause la viabilité de la production lorsque la main d'oeuvre est assurée par l'agriculteur lui-même.

### Bonnes pratiques environnementales

Attention aux dégâts sur les cultures et sur l'environnement si vous laissez les bêtes en divagation. Favoriser l'utilisation des effluents sur les cultures végétales, après compostage si possible. Epandre les effluents d'élevage de façon adaptée en favorisant les contrats de plans d'épandage avec les agriculteurs voisins